



ALLIANCE FOR THE PROTECTION OF CHILDREN

(FORMERLY COMBATTING VIOLENCE AGAINST CHILDREN PROGRAM)

Quarterly Report: October to December 2016

Submission Date: January 30, 2017

Cooperative Agreement Number: AID-521-A-16-00004

Activity Start Date and End Date: July 26, 2016 to July 25, 2019

AOR: Asta Zinbo, Deputy Director, Office of Democracy and Governance

Submitted by:

Amy West – awest@air.org

American Institutes for Research

1000 Thomas Jefferson Street, NW, Washington, DC 20007

This document was produced for review by the United States Agency for International Development.

This report was made possible by the support of the American People through the United States Agency for International Development (USAID). The contents of this report are the sole responsibility of the American Institutes for Research (AIR) and do not necessarily reflect the views of USAID or the United States Government.

Table of Contents

ALLIANCE FOR THE PROTECTION OF CHILDREN.....	1
1. DEC/DDL Requirements.....	2
2. Program Overview.....	3
2.1 Program Description.....	3
3. Overview of Activities.....	3
3.1 Progress Narrative.....	3
Situational analysis and logistics for research.....	3
Institutional Review Board Submissions.....	6
Research Activities.....	6
Partner Updates (Contributions written by partners).....	7
Advisory Committee.....	8
Deliverables related to Cooperative Agreement.....	9
3.2 Challenges.....	9
3.3 PMP Update.....	10
4. MANAGEMENT AND ADMINISTRATIVE ISSUES.....	10
4.1 Management.....	10
4.2 International Travel.....	10
5. LESSONs LEARNED.....	10
6. PLANNED ACTIVITIES AND EVENTS FOR NEXT QUARTER.....	11
7. APPENDICES.....	11
Appendix A: Field Memos.....	12
Appendix B: IRB Documentation.....	32
Appendix C: RQA Protocols.....	34
Appendix D: Cultural Models Protocols.....	46
Appendix E: Agenda and PowerPoint from Advisory Committee Meeting.....	55
Appendix F: Terms of Reference.....	82
Appendix G: RQA and CM Data Collection Schedule.....	94

I. DEC/DDL REQUIREMENTS

a.	USAID Award Number	Cooperative Agreement No. AID-521-A-16-00004
b.	USAID Objective Titles	USAID/Haiti: Protection of human rights, specifically for vulnerable populations
c.	USAID Project Title	USAID Alliance for the Protection of Children USAID Alliance pour la protection des enfants USAID Alyans Pwoteksyon Timoun
d.	USAID Program Area and Program Element	Human Rights, Democracy Governance (Program Area DR6.1: Human Rights Systems, Policies and Protection)
e.	Descriptive Title	Quarterly Report 2016 Quarter 1: July 1 to September 30, 2016
f.	Author Names(s)	Caroline Durena – Project Coordinator Amy West – Project Director
g.	Contractor Name	American Institutes for Research (AIR) 1000 Thomas Jefferson Street, NW Washington, DC 20007
h.	Sponsoring USAID Operating Unit and AOR	USAID/Haiti Asta Zinbo, AOR
i.	Date of Publication	January 30, 2017
j.	Language of Document	English

2. PROGRAM OVERVIEW

Project Name:	Alliance for the Protection of Children (formerly Combatting Violence Against Children Program)
Activity Start Date and End Date:	July 26, 2016 – July 25, 2019
Name of Prime Implementing Partner:	American Institutes for Research 1000 Thomas Jefferson Street, NW Washington, DC 20007
Contract Number:	Cooperative Agreement No. AID-521-A-16-00004
Reporting Period:	Year 1, Q1: October 1, 2016 – December 31, 2016

2.1 Program Description

The Alliance for the Protection of Children (APC) or Alliance pour la Protection des Enfants (formerly referred to as the Combatting Violence Against Children Program) is a 3-year U.S. Agency for International Development (USAID)-supported activity implemented by American Institutes for Research (AIR). The APC will support strategic objectives on the part of USAID and the Government of Haiti (GoH) to strengthen the protection of vulnerable children. The APC will ensure that its work aligns with Haiti’s National Child Protection Strategy (SNPE) and contributes to Objectives 3, 4 and 5, as well as existing laws governing the protection of children in Haiti. We will work in partnership with the Institut du Bien-Être Social et de Recherches (IBESR), Université d’Etat d’Haiti (UEH), Zanmi Lasante (ZL), Combite pour la Paix et le Développement (CPD), and Restavek Freedom/OPREH. We envision collaboration with other government agencies, ministries, strategic United Nations agencies such as UNICEF and UNHCR, as well as community-based and local non-governmental organizations in Haiti. We will prioritize child protection through this program, specifically on reducing violence against children, mitigating the trafficking and forced labor of children, protecting unaccompanied and separated migrant, stateless and refugee children, integrating street children into safer learning and care spaces, preventing the separation of children from their families and exploring alternative care and protection services. The Alliance for the Protection of Children has four distinct phases: (1) Research; (2) Design of Pilot Interventions; (3) Implementation of Pilot Interventions; and (4) Evaluation and Learning.

3. OVERVIEW OF ACTIVITIES

3.1 Progress Narrative

Situational analysis and logistics for research

The project scope of work is for three geographic areas. Five departments were selected as areas of interest in the first Advisory Committee meeting (AC): Grand’ Anse, Ouest, Artibonite, and the Border area (Northeast and Southeast departments). Grand’ Anse was decimated by Hurricane Matthew, making it impossible to conduct a situational analysis of potential communities to work in for the project and raising ethical questions regarding the existing scope of research in the middle

of urgent humanitarian relief operations. As such, Grand' Anse was tabled as an area of interest for this project, with the possibility of looking into work there in partnership with USAID and UNICEF as an add-on activity (with a separate team, scope of work and budget) or as a separate activity outside of the current work.

From October to December 2016, in collaboration with our partners, the team organized repeated visits to selected communities in four departments of the country: Ouest, Artibonite, and the Border area (Northeast and Southeast department). To select specific communities in each department, we began with a long list of communities and narrowed this down based on specific criteria. Overall, we looked for vulnerable communities in terms of precarious economic situations, low access to social and public services, risk of natural disasters, poor housing infrastructure, and high risk of violent incidents. Community selection was influenced, as well, by the current situation of children in these areas. Local leaders pointed out a number of specific cases, identified in their locality. Examples included: reported cases of children in domesticity, children living on the streets, children in conflict with the law, armed gangs (Port-au-Prince), rape followed by HIV infection in children under the age of 18, unwanted pregnancy and abandonment of children, high drop-out rates of children in primary and secondary school (Artibonite), numerous cases of sexual exploitation, physical aggression, trafficking, use of drugs and firearms, organ trafficking with the complicity of Dominican and Haitian criminals (Border area), “disappeared or sold children”, sexual tourism, and child labor (children who cross the border to work in the Dominican fields and to return at night in the border areas).

Ouest: The list of potential communities was narrowed after conversations with: a) all our partners but specifically Combite pour la Paix et le Développement (CPD) who is most engaged in Ouest department and b) the active members of community-based organizations (CBOs) and activists. The following localities were considered and visited but ultimately not selected due to lack of access or availability of data: Bel Air, Delmas 2, Solino, Fort National, Village Solidarité, Grand Ravine, Tibwa, and Fort Wednesday. Communities selected are: 5th Avenue Bolos in Carrefour, Jalousie in Pétiyon Ville and Canaan in Croix des Bouquets.

Artibonite: To select communities in this department, we collaborated with a) all our partners, but specifically with Zanmi Lasante and Restavek Freedom who are most engaged in Artibonite department, and b) local leaders and organizations. We chose both urban and rural communities to correspond to the profile of the region as a whole. According to local leaders, the communities of Saint Michel de l'Attalaye, Marchand Dessalines, Anse Rouge, Estère, St-Marc and Raboteau and Gros-Morne in Gonaïves were the most prone to acts of abuse towards children and women. All of these areas were visited, but the three communities selected in concert with our partners were: Marchand-Dessalines, St-Marc and Raboteau in Gonaïves.

Border Zone (Northeast, Southeast): To select communities in this department, we collaborated with a) all our partners but specifically Zanmi Lasante and Restavek Freedom, as well as UNICEF and UNHCR; and b) local leaders and organizations operating along the border. The border strip with the Dominican Republic covers 13 communities but the AC and partners decided to put particular emphasis on the Northeast and Southeast. This choice was based on an analysis of

existing data, including the Poverty Map produced by the Ministry of Planning and External Cooperation (MPCE, 2009) and feedback from UNHCR, IBESR, BPM, IOM and other agencies working along the border. The Northeast is one of the regions most affected by the insufficiency of local food production, which causes a dependency on the Dominican Republic (DR). This situation creates severe poverty with repercussions for other areas, especially child health and malnutrition. Migration is evident in the border areas (Center, Southeast, Northeast) where the agricultural wage differential between Haiti and the Dominican Republic pushes Haitian workers in search of better working conditions to move with their children to the DR. From the point of view of access to basic social services, the Northeast is vulnerable. Several border towns were visited. Mont-Organisé and Carice were visited but were not selected for focus because of lack of accessibility. In the end, the selected communities are: Ouanaminthe (Cité Gaillard) and Meillac (Ferrier). In the Southeast, Anse à Pitres was chosen in collaboration with UNHCR because of the large stateless population (individuals of Haitian descent living in the Dominican Republic who have been deported to Haiti).

Community relationship-building: In each community, meetings were conducted with local state authorities, community leaders, and international/local NGO representatives working on child protection. Return visits were made to the selected communities in December to a) properly prepare the ground for information gathering and b) establish contact channels with key figures from each community as well as international, grassroots/community organizations and state institutions involved in child protection.

Access to communities/ Entering communities: In order to gain access to the most vulnerable communities, the project team formed discussion groups composed of members of civil society, local authorities (Mayor, ASEC or CASEC, Brigade of Protection of the Minors - National Police of Haiti), legal authorities, representatives of IBESR, activists, NGOs, women's networks and community leaders. The discussions focused on identification of the vulnerabilities and social structures of the neighborhoods and the basic economic / social services available. The team relied on verbal reports from IBESR, BPM, child protection NGOs and community leaders regarding the percentage of children raped, abandoned, isolated, or separated from their parents in the communities in question, as well as in neighboring communities. Of note, research conducted in many of the communities in the past never provided feedback to the community on the findings and results. As such, the population has become suspicious and reticent to meet or to provide information to researchers. In some communities, there is a latent but permanent climate of violence, such as Canaan where access must be granted by local leaders to reduce risk of attacks on researchers. The team has spent much time in discussion with local leaders and partners working in the communities selected in order to build relationships and trust. The team has also discussed the need for a co-interpretation step in the final analysis of the research findings – not just with partners – but also with communities as a way to verify and validate findings and provide feedback on the work with community leaders and others. This will continue the dialogue at the local level on the different phases of the project.

Contacts made during these visits will be used for the Rapid Qualitative Assessment (RQA) and Cultural Models (CM) research. The RQA will provide information on NGOs or groups active in

child protection interventions in each community and will complement our analysis of the vulnerability of the selected areas. See *Appendix A* for field memos.

Institutional Review Board Submissions

Submission of protocols to AIR’s Institutional Review Board (IRB) and the Comité Ethique d’Haiti: Shortly after the partner training on cultural models and the co-development of protocols workshop (Quarter 1), the team prepared the submission of protocols to AIR’s IRB and the equivalent ethics committee review in Haiti. During the co-development workshop, research question guides and protocols for the RQA and CM were developed and tailored to be culturally appropriate for this context (Quarter 1). In October, French versions were translated into Creole and reexamined with the local teams to ensure appropriate word use. The team, in concert with all project partners, translated all required letters, certificates, methodologies, activity calendars, budgets, and discussion guides into English, French and Creole as appropriate. Please see *Appendix B* for the IRB documentation.

The RQA protocols contained three different parts: 1) the data collection survey for NGOs, or associations; 2) key informant interview guides for NGOs or associations and for community leaders; and 3)) participatory mapping exercises. The RQA protocol was recognized by the AIR IRB to not fall under the requirements of the protection for human subjects research and did not need further approval.

The CM research protocols were submitted to both IRBs. The AIR IRB and the Haitian Ethics Committee approved the CM protocol and interview guide, requesting minor changes in questions that were subsequently addressed and submitted for re-approval. Final approval was obtained on November 29, 2016.

Research Activities

Systematic Review: A systematic review of available literature on child protection and violence against children was conducted and submitted in draft for review by USAID in October 2016. The results of the review were presented at the AC meeting in December 2016. Further feedback was provided in late December by USAID Haiti. The systematic review team will address these comments and provide a final version of the systematic review in Quarter 3.

Catalogue of available research in Haiti: In addition to the systematic review, the UEH researchers are visiting universities and public institutions in each target department to retrieve documents such as research projects and theses that address the topic of violence against children or child protection. This will become a catalogue of local content on the subject.

Community Based Research

From December 5 - 8, 2016, the project team facilitated a training for all project partners related to data collection. Materials covered included a review of former themes (cultural models research, conducting a rapid qualitative assessment); the importance of research ethics; data safety and security and management of participants and researchers.

RQA: The RQA data collection survey tool for institutions, NGOs and local associations was disseminated widely by email during the months of November and December 2016. Contacts for these institutions were obtained in collaboration with the project partners as well as by utilizing a list of NGOs provided by a Ministry of Planning directory. Out of 171 organizations contacted by email (and even with telephone follow-up), less than 8 responded to the survey query.

A sample of institutions from those emailed will be selected for key informant interviews. Additional interviews with local community-based organizations and community leaders were organized with the assistance of project partners and from field missions conducted by the Community Development Consultant and the assistance of IBESR, BPM, UN and local leaders. Interviews will be conducted by the NGO partners (CPD, ZL and RF) in Quarter 3.

The final RQA protocols are provided in *Appendix C*.

Cultural Models: Following the December training for the UEH researchers who will be conducting the cultural models interviews, two pilot interviews were conducted in late December. The results of these pilot interviews were discussed with the research team, feedback was provided and adjustments were made to shorten the CM guide and prioritize key questions.

The final cultural models protocols are provided in *Appendix D*.

Broadcast and Social Media Mapping: AIR was not able to reach a contractual agreement with Scensei to conduct the social media mapping. As a result, and after discussions with USAID Haiti, AIR will work with UEH to provide mapping information that looks at broadcast and social media mapping in Haiti related to violence. Two UEH researcher were selected to assist a team of survey data scientists at AIR in conducting a mapping of radio stations across Haiti. In addition, a survey tool is being developed to map stations and programming in each of the target communities. Furthermore, AIR has begun collecting all data that surfaces on Twitter related to violence and is capturing this over a period of several months to look at patterns of those posting information and those following information. Twitter data is being itemized by English, French and Creole words related to violence. Attempts to access Facebook will be made as well. After careful review and in consultation with partners, it has been concluded that Instagram is not as popular in Haiti and would bear little relevant data.

Partner Updates (Contributions written by partners)

Restavek Freedom: From September 2016 to the present, we were informed about the project in its entirety, had training sessions and discussions with the project team on methodology for Rapid Qualitative Assessment and its main components / characteristics. This allowed us to work on data collection tools such as the questionnaire for the survey and the different interviews that we will have with key informants in the different departments. From the departments and areas selected for

the project, we were able to identify challenges related to the vulnerabilities of children, especially those in households commonly known as Restavèk; child victims of trafficking; displaced children, etc. and which communities were most vulnerable to these issues. The meetings with the project team were interactive discussions around the tools used for data collection, and also the behaviors to adopt as a Researcher/Investigator. This led us to understand how we should behave and protect ourselves during our interventions in the communities because we will have to interview local leaders as well as organizations in their location. In our meetings/trainings, we worked on the survey, key informant interviews, participatory mapping exercises and how to lead them, and also data safety and transcription since we will have to make use of recorders to record information. These tools were tested with the exercises and pilot interviews and we received oversight and feedback from the project team.

Zanmi Lasante: As part of the interventional research project of the Alliance for the Protection of Children (APC) in Haiti, under the agreement signed with the American Research Institute (AIR), Zanmi Lasante (ZL) is committed to planning, research, development of tools and operationalization of the project in concert with other partners. During the quarter of October to December 2016, we participated in a project planning workday on October 14 with AIR. The recommendations related to the strategy of submitting all protocols to the National Ethics Committee, the selection of research sites and the name of the project. We also participated in the meetings of 5 and 7 December 2016 with the partners on the review of training on rapid qualitative evaluation and tools for data collection. In addition, we were present at the Advisory Committee meetings in December 2016.

We contributed recommendations and consulted with the project on the distribution of target communities and co-developed research tools (such as the protocols and interview guides). In addition, we contacted about 20 organizations working in the field of child welfare and protection in Artibonite to recruit participants for all data collection activities.

Advisory Committee

Advisory Committee: The Advisory Committee met on December 7, 2016. USAID, AIR, Lumos, UEH, Zanmi Lasante, Restavek Freedom/OPREH, CPD and UNHCR were present. UNICEF and IBESR were invited but were not present. The agenda and powerpoint presentation for the meeting are attached as *Appendix E*. In addition to discussing the research and training activities of the quarter, as well as voting on a project logo, AIR developed a draft terms of reference for Advisory Committee members to discuss. It was agreed that there would be a separation of roles and responsibilities related to standing members versus participating members. It was agreed that standing members would be USAID, AIR, Lumos, the Government of Haiti/IBESR, UNICEF and UNHCR. Participating members may rotate, but initial participating members for Year 1 are: UEH, Restavek Freedom, CPD and Zanmi Lasante. The Terms of Reference draft is attached as *Appendix F*.

Logo: As part of branding and marking, to create a project logo, which was agreed upon by partners at the first Advisory Committee meeting, the project team met with the Ecole Nationale des Arts (ENARTS) and launched a logo competition for graphic arts students. The contest was launched in

November 2016 and five productions were submitted. First, 2nd and 3rd place winners were decided based on voting by the Advisory Committee in December 2016, and in concert with the ENARTS Faculty and Dean. Prizes for 1st, 2nd and 3rd place consisted of a scholarship for graphic arts classes (1st), a tablet with graphic arts capabilities (2nd), and graphic design books (3rd). The ENARTS faculty were set to assist the winner of the competition with refining the logo submitted, in preparation for a graphics layout for project materials. The final reproduction of the logo will be completed in Quarter 3.

Deliverables related to Cooperative Agreement

There were no scheduled cooperative agreement deliverables in Quarter 2. Quarter 1 deliverables were being reviewed by USAID and were returned to AIR on December 28 and 29, 2016 with feedback and suggestions for modifications of the Branding and Marking Plan, addition of a narrative for the Annual Work Plan using a template from USAID Viet Nam, addition of a MEL Plan in which the Performance Monitoring Plan would sit. Feedback on these deliverables will be addressed in Quarter 3.

3.2 Challenges.

Zanmi Lasante has expressed concern regarding the project's ability to plan months ahead of time for data collection activities. This may be a reflection of the size of our local project team. The project field team acknowledges this concern and is working to address scheduling and prepare more in advance to respect partners' schedules. In addition, there is concern from local partners that they have less say in decision-making than standing members of the Advisory Committee who can change actions taking place on the ground, but are not directly engaged in the actual day-to-day work of the project nor have been present in the planning process conversations. Increasing the decision-making of participating partners on the AC and moving the activities forward in an organized, timely way need improvement.

Visits to Cite Soleil in particular were a challenge, because of the political situation going on during the months of October to December mostly related to elections in the country and gangs operating in the area. CPD was threatened by gangs, thus the decision was made in late December to switch Cité Soleil for Jalousie - another vulnerable community, accessible, and for which information about violence on children is limited. Moreover, data collected from Cite Soleil compared to other communities would create an outlier for both interpretation of the data and type of interventions to be implemented.

Abandoning Grand' Anse was unfortunate because implementing research and activities there would have been a means of enriching knowledge about child abuse and trafficking in a very difficult department. However, after Hurricane Matthew, plans were changed as this too became an outlier – research in a disaster area not only complicates relief efforts but also is very different than the methods used in other areas.

The first person assigned to the position of Principal Investigator from UEH, Dr. Foucault, ended up declining the position after the first few months. He had been listed on the IRB submission. Therefore, when he was replaced by Dr. Maurepas, the IRB was informed and granted its approval for the change of Principal Investigator.

Some staff turnover with partner organizations has been challenging. One person from Restavek Freedom, one from Zanmi Lasante and one from CPD who had followed the first part of the training, were no longer able to continue with the group. However, they were replaced with staff who were trained in preparation of research activities. Training was provided to new members to cover the IRB ethical requirements and the process and procedures developed for data collection.

3.3 PMP Update

Feedback was provided on the PMP with a request to add a MEL Plan per new ADS requirements from the end of 2016. The MEL Plan will be completed in Quarter 3.

4. MANAGEMENT AND ADMINISTRATIVE ISSUES

4.1 Management

The local project field team needs significant capacity building with regard to logistics and scheduling. They are learning how to be an effective team, but are handling both technical and logistical challenges at the same time. As such the AIR Home Office is providing increased support to assist in this capacity building, as the local project team is strong in terms of their substantive knowledge and their leadership skills but needs to improve organizationally.

4.2 International Travel

Travel during the quarter (October - December 2016)

Name	Beginning date	Ending date	Itinerary	Purpose
Amy West	December 6	December 15	DC-PaP PaP- SE dept	Advisory committee meeting Field visit with UNHCR to Anse a Pitre
Kaitlin Carson	December 3	December 9	DC-PaP	Training on Data Collection Training on Ethics/Protection of Human Subjects

5. LESSONS LEARNED

N/A

6. PLANNED ACTIVITIES AND EVENTS FOR NEXT QUARTER

Activity	Start Date	End Date
Data Collection – RQA	11/20/2016	03/01/2017
Data Collection – CM	01/09/2017	03/01/2017
Data collection Media	01/9/2017	5/31/2017
Data analysis – RQA	03/01/2017	03/31/2017
Data transcription/translation – CM	02/01/2017	03/31/2017
Data analysis and co-interpretation - CM	04/01/2017	06/30/2017
Data Analysis – Social Media	06/01/2017	06/30/2017
Integrating feedback and discussions related to AWP narrative, MEL and PMP and finalization of Advisory Committee Letters for Standing Members	01/09/2017	03/01/2017

Please see *Appendix G* for the schedule of RQA and CM data collection.

7. APPENDICES

Appendix A: Field Memos

Appendix B: IRB Documentation

Appendix C: RQA Protocols

Appendix D: Cultural Models Protocols

Appendix E: Agenda and PowerPoint from Advisory Committee Meeting

Appendix F: Terms of Reference

Appendix G: RQA and CM Data Collection Schedule

APPENDIX A: FIELD MEMOS

Compte-rendu de visite dans l'Artibonite

Du du 18 au 20 Octobre 2016. L'équipe du Projet Alliance pour la Protection des Enfants (APE) a organisé une visite de terrain dans le Département de l'Artibonite, respectivement dans les communes de Marchand Dessalines, St-Marc et Gonaïves (Raboto). Cette activité s'inscrit dans le cadre d'une prise de contact avec les autorités locales, les leaders communautaires, les personnes régulières, et les ONG œuvrant dans la protection des enfants et aussi faire la mise en place pour les chercheurs de l'UEH, les Partenaires immédiats (ZL, RF, CPD) de notre projet afin qu'ils puissent bien mener leurs recherches sur le Model Culturel (MC) et la Recherche Qualitative Rapide (RQA).

Les points discutés avec les acteurs de terrain sont portés dans les tableaux ci-dessous.

Tableau des Institutions Etatiques dans l'Artibonite.

Institutions	Personnes de contact	Discussion
Mairie	Magistrat. De St-Marc Nocolas Dorvilus Tel. 3712-2323 Magistrat de Marchand Dessalines Pierre Marcelin. Tel. 3746-2672 Magistrat des Gonaïves. Neil Latortue.	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction de notre projet de recherche sur les communes de St-Marc, Marchand Dessalines et Gonaïves. - Aviser aux Maires nos activités sur les Communautés choisies - L'autorisation verbale est accordée pour mener notre recherche
IBERSR	Me Jean Sender, Coordonnateur Départemental. Tel. 3170-3833	Discussion portée sur la mission et le mandat de l'IBERSR. Il a aussi mentionné que la Ville de St. Marc, Raboto, Marchand Dessalines, St-Michel de l'Attalaye sont les plus vulnérables en matière de protection des enfants.
BPM/PNH	Insp. Mme Yolette Tel. 32527554	<ul style="list-style-type: none"> - BPM travaille avec IBESR la Société Civile et d'autres entités étatiques en vue de combattre, viol, abus sexuels et maltraitance à l'encontre des enfants. Elle organise des activités de sensibilisation pour prévenir les abus à l'endroit des enfants. - La BPM a pour mission de prévenir la délinquance juvénile, d'assurer la prise en charge des enquêtes policières sur les cas d'enfants victimes et en conflit

		avec la loi, d'enquêter sur les infractions dont sont victimes les mineurs, comme les agressions sexuelles, les mauvais traitements et l'exploitation. Elle a également pour mandat d'assister les enfants en danger et victimes d'autres types de violences et assurer la protection de leur intégrité physique et psychologique.
--	--	--

I- Liste des leaders communautaires clefs à St-Marc.

Blocs	Nom & Prénom	Occupation	Adresse & Tel.
Fort-Libre	Mme Jean Cadet Michelle	Responsable des enfants de rue	Tel.3814-2439
Ave. Maurepas	Michelet Similien	Responsable Org. Pour le Développement de la Rue Arnoux Jeune (OCDAS)	Tel.3628-7764
Fort-libre	Manassé Papouche	Activiste et Membre d'Organisation Comm. De Base	Tel. 4461-3263
Centre-Ville	Fleurette	Activiste mouvement Femme	Tel.3136-3526
Parc Level, Bas Syrie	Innocent Dutreuil	Responsable d'Organisation Communautaire de Base (OCB)	Tel. 47663137
Bas Syrie, Corridor-II	Chancy Dieudonné	Membre d'OCB)	Tel.3741-6252
Syrie, Corridor -I	Lafalaise David	Organisation des jeunes à Maurepas (OJAM)	228. Ave Maurepas. Tel.4684-2449
Bas Syrie	Innocent Jacqueline	Notable	Tel. 3926-7519

II- Liste des personnes régulières à contacter St. Marc (MC)

Blocs	Nom & Prénom	Occupation	Adresse & Tel.
Fort-Libre	Alceresse Lucmane	chômeur Déguisé	Tel. 3712-1449
Zone Maurepas	Frantz Dorlean	Mécanicien de Rue	Tel 3102-6261

Fort-Libre	Mme. Fleurcenthia Lafalaise	Commerçante	Tel.3769-7556
Zone Rurale	Moise Antenor	Plombier	Tel.3232-2021
Zone Rurale	Jean Mary Fyrbenson	Chômeur	Tel.3815-9937/4118-9119

III- Liste des leaders communautaires clefs aux Gonaïves (RQA)

Blocs	Nom & Prénom	Occupation	Adresse & Tel.
Village Lumière	Aristild Anesse	Leader et Président d'une fondation	Praville 25, Village Lumière # 3, Rue Shekinah Tel. 3725-0115/3214-0245
Raboto	Gracia Beaupin	Comptable Professionnel et Formateur en Développement	6, Rue Camayole, Raboto
Raboto	Estime Wisly	Coordonnateur de l'Organisation du Mouvement Démocrate Raboto (MODERA)	Raboto. Tel. 3379-9765
Centre-Ville	Me Jean Sender	Avocat. Responsable de l'IBESR	Centre-ville. Tel. 3170-3833
Centre-Ville	Mme Pauline Jean Louis PAM (Programme Alimentaire Mondial)	Responsable de PAM aux Gonaïves	Grand Rue, Bureau de PAM Te.3701-5283
Centre-Ville	Action Contre la Faim (ACF)	Type d'Intervention : <ul style="list-style-type: none"> Nutrition et santé Santé mentale et pratiques de soins Eau, assainissement, hygiène Sécurité alimentaire et moyens d'existence 	Zones d'Intervention : <ul style="list-style-type: none"> Port-au-Prince (capitale) Artibonite (Gonaïves et Port de Paix) Nord-Ouest (Bombardopolis)

		<ul style="list-style-type: none"> Gestion des risques de désastres. 	
//	Charles Wilguerre	Leader, Ancien Cadre du Système des Nations Unies.	Zone Gatro, Valira prolonge # 30 Tel.3436-6050
//	Ludson Jean Louis	Responsable MINUSTAH aux Gonaïves	Bureau de la MINUSTAH, Zone Bienac. Tel.3701-0265

IV- Liste des personnes régulières à contacter aux Gonaïves (MC)

Blocs	Nom & Prénom	Occupation	Adresse & Tel.
Raboto	Jean Hugues Pommier	Mécanicien	67, Rue Camayole, Raboto. Tel.3357-0828
Raboto	Barbara Charles	Commerçante, Jeune de Mère de 21 ans	Zone Camayole, Raboto. Tel. 4770-0734
Péri-urbain des Gonaïves	Jameson	Tailleur ou Couturier	Tel. 4052-0291
Gonaïves, Bas Raboto	Louis Marie Carmelle	Commerçante, avec 3 enfants	Rue Camayole. Tel. 3807-6144

V- Liste des leaders communautaires clefs à Marchand Dessalines (RQA).

Blocs	Nom & Prénom	Occupation	Adresse & Tel.
	Eddy Exantus	Coordonnateur de l'organisation Dessalines, une Nouvelle Jeunesse	52, Rue Jacques Premier Tel.3758-9292
	Joseph Vecny	Activiste et membre d'OCB	Tel.3698-4272
	Mme Myria Briseus	Responsable Affaires Femmes	Tel.3401-4476
	Julmeus Lordiny	Coordonnateur du Renouveau Artistiques de Dessalines (RAD)	
4eme Section Communale Esterlin (zone rurale)	Jumel Thomas	Responsable d'organisation	Tel. 3488-3480

	Mme Roland Charlot	Activiste	Tel.3846-7072
	Fritzmond Millesain	Membre d'Organisation	Tel.4496-6810
3eme Section Petit-Bois (Zone Rurale)	Devarus Janvier	Activiste	Tel.4429-6775

VI- Liste des personnes régulières à contacter à Marchand Dessalines (MC)

Blocs	Nom & Prénom	Occupation	Adresse & Tel.
4eme Section Communale (Zone rurale)	Pagar Guerby	Planteur	Tel.3802-3938/4002-9416
Centre-Ville	Ezeckiel Anilus	Plombier	Tel.3779-9377/3374-7634
3eme Section Communale (Zone Rurale)	Alusma Jean Robert	Taximan	Tel.3856-8114
Centre-Ville	Mme. Juline Julma	Commerçante	Tel. 4170-8983

VII- Liste des ONG actives dans l'Artibonite (Gonaïves, St-Marc, Dessalines) (RQA)

Institutions	Domaine et Zone d'Intervention	Personne de Contact	Adresse & Tel.
Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Gonaïves	Mme Pauline Jean Louis	Grand Rue, Bureau de PAM Te.3701-5283
Action Contre la Faim (ACF)	Gonaïves. Type d'Intervention : Nutrition et santé, Santé mentale et pratiques de soins, Eau, assainissement, hygiène, Sécurité alimentaire et moyens d'existence		

	Gestion des risques de désastres		
SAVE THE CHILDREN	Marchand Dessalines. Education, Sante, Formation, Protection des Enfants		Grand Rue. Tel.
MINUSTAH	Gonaïves	Ludson Jean Louis	Tel.3701-0265
Organisation Maison des Enfants	Marchand Dessalines. Education, Protection des enfants, Accompagnement	Jose Louis Jeune. Coordonnateur	34, Rue La Source Tel.3649-2939
Zanmi la Santee	St-Marc. Sante, Nutrition, Formation		
HANDS Together	Gonaïves. L'eau potable	Rony Charles	Tel. 3114-7192
Fondation Etoile des Arts	Marchand Dessalines. Education et loisirs pour les enfants et les jeunes	Richardson Charles Alyda. Président	Centre-Ville. Tel. 3896-0504/4257-4903
Mission Maçonnique des Frères St. Jean Baptiste.	St. Marc	Jean Junior Emmanuel	Tel. 4684-2449
Organisation pour le Développement de la Rue Arnoux Jeune (OCDAS)	Protection et Développement	Michelet Similien	Tel. 3628-7764
Organisation Dessalines pour une Nouvelle Jeunesse (ODNJ)	Développement et Protection Citoyennes	Exantus Eddy	Tel.3758-9292
Groupe des Planteurs	Agriculture et Social	Resp.Evens Merilus	Tel.4219-2774

de Coupe Alainde (GPCA)			
----------------------------	--	--	--

Compte-rendu de visite dans le Nord-Est

Du 31 Octobre au 02 Novembre 2016. L'équipe du Projet Alliance pour la Protection des Enfants (APE) a réalisé une visite de terrain dans le Département du Nord-Est, plus précisément dans les communes frontalières (Ouanaminthe, Ferrier, Capotille, Mont-Organise et Carice). Cette activité s'inscrit dans le cadre d'une prise de contact avec les autorités locales, les leaders communautaires, les personnes régulières, et les ONG œuvrant dans la protection des enfants et aussi faire la mise en place pour les chercheurs de l'UEH, les Partenaires immédiats (ZL, RF, CPD) de notre projet afin qu'ils puissent bien mener leurs recherches sur le Model Culturel (MC) et la Recherche Qualitative Rapide (RQA).

Les points discutés avec les acteurs de terrain sont portés dans les tableaux ci-dessous.

Tableau des Institutions Etatiques dans le Nord-Est/Frontière.

Institutions	Personnes de contact	Discussion
Mairie	Magistrat d'Ouanaminthe : Luma Démétrius. Tel.3730-4703 Magistrat de Ferrier : François Placide Tel. 3226-1571	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction de notre projet de recherche sur la commune d'Ouanaminthe et de Ferrier. - Aviser aux Maires nos zones d'intervention - L'autorisation verbale est accordée pour mener notre recherche
IBERSR	Océan Remy Tel. 3338-1939	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités principales de l'IBESR sont les suivantes : - Améliorer les conditions de vie de la population frontalière et ses environs - Accorder une protection particulière à l'enfant, à la femme et à la famille - Créer, autoriser, superviser les œuvres d'assistance sociale tant publiques que privées. - Lutter contre les abus sexuels, le viol, la traite, la maltraitance faits aux enfants. - -Coopérer avec la Police, la société civile active, les autres ministères déconcentrés, et les organismes sociaux internationaux. - Relocalisation et recherche familiale - IBESR travaille avec Réseau Frontalier Jeannot Succès (RFJS) sur un projet d'accompagnement des enfants

		<p>rapatriés, abandonnés. Ce programme est financé par UNICEF.</p> <ul style="list-style-type: none"> - IBESR fait appel à BPM pour les enfants en conflit avec la loi. - IBESR a signalé que les cas de traite, des enfants abandonnés, rapatriés et non accompagnés, en mendicités sont souvent enregistrés à la frontière. - Pas de structures dans la commune pour prendre en charge les enfants en difficultés. - La négligence des parents et la misère poussent les enfants
BPM/PNH	Insp. Pétion Felix Tel. 3330-7233	<ul style="list-style-type: none"> - BPM travaille en concertation avec RFJS, IBESR, SJM, OIM, SF pour venir au secours des enfants en difficulté et réprimander les enfants qui sont en conflit avec la loi. - BPM met la vigilance pour pallier le flux du trafic et de la traite des enfants à la frontière, elle surveille sur les abus que subissent les enfants. - Elle organise des activités de sensibilisation pour prévenir les abus à l'endroit des enfants. - La BPM a pour mission de prévenir la délinquance juvénile, d'assurer la prise en charge des enquêtes policières sur les cas d'enfants victimes et en conflit avec la loi, d'enquêter sur les infractions dont sont victimes les mineurs, comme les agressions sexuelles, les mauvais traitements et l'exploitation. Elle a également pour mandat d'assister les enfants en danger et victimes d'autres types de violences et assurer la protection de leur intégrité physique et psychologique.
ASEC/CASEC	Emmanuel Jose. Tel. 3860-1034 Acedius Josaphat Tel.4358-9299	<ul style="list-style-type: none"> - Sauf les CASEC et l'ASEC qui représentent l'Etat dans les sections communales. Les services sociaux de base sont inexistant, les gens sont délaissés pour contre, les enfants sont vulnérables et exposés à toutes sortes de violence.

Tableau des ONG Intervenues dans le Nord-Est/Frontière

Institutions	Personnes de contact	Discussion
UNHCR	Myriame Tel.4799-8545	<ul style="list-style-type: none"> - Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) travaille de concert avec Solidarité Frontalière (SF), RFJS dans la collecte des informations sur les enfants rapatriés et nés en République Dominicaine - S'est dit préoccupé de la situation des enfants haïtiens nés en territoire voisin qui ne reçoivent pas leurs actes de naissance. - HCR fait sortir des rapports mensuels externes et internes sur - HCR travaille en concertation avec OIM qui fait le suivi des frontières (Border monitoring). Les bases de données d'OIM sont partagées avec HCR - HCR puise dans les bases de données d'OIM les enfants qui sont nés après janvier 2010 en Rep. Dom. Avant, la loi dominicaine stipule tout enfant né en son territoire a droit à la nationalité dominicaine, après l'amendement de janvier 2010 tout enfant né en Rep. Dom. peut avoir la nationalité si leurs parents résident légalement sur le territoire dominicain. - Personne en transite - Loi sur la déclaration de naissance tardive. - Les enfants nés en Rep. Dom. et détiennent leurs actes de naissance ne doivent rapatrier
OIM	Colby Jackson. Tel. 4893-7035	<ul style="list-style-type: none"> - OIM fait le monitoring des frontières - Accompagner les migrants et les réinstaller dans leurs communautés d'origines. - Formation pour les leaders communautaires, les autres ONG et les institutions étatiques (Mairie, IBESR, PNH) sur la protection des enfants.
UNICEF		Supporter IBESR dans la prise en charge des enfants.
		<ul style="list-style-type: none"> - Jouer un rôle de facilitateur à la frontière pour les rapatriés

		<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les migrants à travers d'un programme de réinsertion économique - SF a mentionné 18 points non contrôlés à la frontière du département du Sud-Est
RFJS	Alexis Alphonse. Tel. 3252-6359	<ul style="list-style-type: none"> - Partager des rapports avec OIM, HCR, IBESR, GARR sur les migrants et les enfants victimes de violence à la frontière. - Programme d'accompagnement pour les enfants rapatriés et non accompagnés.
SF	Michel Alcime. Tel. 3715-6431	<ul style="list-style-type: none"> - Canaliser les migrants après leurs rapatriements. - Enregistrer les rapatriés et de les relocaliser - Accompagnements économiques aux personnes rapatriées.
Congrégation des Sœurs St-Jean	Islande Surlin. Tel. 3262-6767	<ul style="list-style-type: none"> - Relocalisation familiale - Support psychologique - Réinsertion économique - Logement provisoire pour les filles rapatriés - Education et Sante pour les enfants abandonnes
Klub Fomasyon Rekreyativ Timoun Bas-Maribahaut (KFRTPN)	Kethia Edouard. Tel.4192-3744	<ul style="list-style-type: none"> - Education et loisir - Formation pour les adolescents.
Rassemblement des Femmes de Merandes (RFM)	Elyse Lukanor. Tel.4235-0737	<ul style="list-style-type: none"> - Support aux enfants abandonnes et violes - Formation pour les jeunes filles

Liste des Leaders Communautaires dans Nord-Est/Frontière (RQA)

OUANAMINTHE			
Nbre	Nom & Prénom	Fonction	Téléphones
1	Garline Pierre	Responsable des enfants rapatriés de la congrégation de Sœur St. Jean Evangéliste	3373-8522
2	Surfin Fidius	Responsable traite et trafic de Solidarité Frontalière (SF)	3742-7995
3	Pierre Antoine Cretilia	Mairesse et Coord. Des Citoyens pour le Progrès du Nord-Est (CCPNE)	3269-5676
4	Nerline Monpremier	Coord. de l'Association des Femmes d'Ouanaminthe (AFO)	3708-9225
5	Louis Robenson	Coord. de l'Organisation des Jeunes Actifs Ouanaminthe pour le Développement (OJAOD)	40709628
6	Moncher Bio	Commissaire de Police d'Ouanaminthe.	3236-3853
Ferrier/Meillac			
Nbre	Nom & prénom	Fonction	Téléphones
1	Alexis Alphone	Coord. Réseau Jeannot Succès	3252-6359
2	Sever Alain	Coord. Jury Media	//
3	Emmanuel Jose	ASEC et Membre Jury Media et Coord. de l'Organisation Rassemblement des paysans de Philibert.	3860-1034
4	Joazile Sonia	Représentante Jeannot Succès a Meillac	4320-2938
5	Adius Josaphat	CASEC Mellac	3261-8623

Liste des Personnes Régulières dans Nord-Est/Frontière (CM)

COMMUNE OUANAMINTHE			
Nbre	Nom & Prénom	Fonction	Téléphones
1	Fenelon Rolson	Masson	3742-7995
2	Douyi Antonio	Taxiste	4209-8489
3	Elvar Donald	Citoyen	37945842
4	Jean Baptiste Katia	Commerçante	3794-2016

COMMUNE FERRIER			
Nbre	Nom & Prénom	Fonction	Téléphones
1	Joseph Delude	Agriculteur	4320-2938
2	Theodore Danerose	Commerçante	4227-9554
3	Mme Delinoit Robert	Commercante	4320-2938
4	Jean Cilia Silfra.	Commercante	4320-2938

ACRONYMES :

SJM	:	Service Jésuites pour les Migrants.
RFJS	:	Réseau Frontalier Jeannot Succès
GARR	:	Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés
HCR	:	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IBESR	:	Institut de Bien-Etre Social et de Recherche.
OIM	:	Organisation International pour La Migration
UNICEF	:	Fonds des Nations unies pour l'enfance
SF	:	Solidarité Frontalière
BPM	:	Brigade pour la Protection des Mineurs
GPR	:	Groupement des Pécheur de Récif
CASEC	:	Conseil d'Administration de la Section Communale
ASEC	:	Assemblée de la Section Communale »

Compte-rendu de visite à Anse à Pitre

Du 8 au 10 Décembre 2010. La Directrice du "Projet Alliance pour la Protection de Enfants " (APC) et son coéquipier en concertation avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont effectué une visite conjointe autour des camps des réfugiés provenant de la République Dominicaine depuis juin 2015. Cette activité s'inscrit dans le cadre, d'une part, rencontrer les autorités étatiques, les leaders communautaires, les ONG et d'autre part, réaliser des visites à travers les camps des rapatriés. Les points discutés avec les acteurs de terrain sont portés dans les tableaux ci-dessous.

Tableau des Institutions Etatiques à Anse à Pitre

Institutions	Personnes de contact	Discussion
Mairie	Harry Bruno Tel.3651-5868	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction de notre projet de recherche sur la commune d'Anse à Pitre aux Maires. - Aviser aux Maires nos zones d'intervention - L'autorisation verbale est accordée pour mener notre recherche
IBERSR	Edna Sanon Tel.4830-8410	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une stratégie capable de protéger les enfants dans leurs communautés. - Relocalisation et recherche familiale - IBESR travaille avec Réseau Frontalier Jeannot Succès (RFJS) sur un projet d'accompagnement des enfants rapatriés, abandonnés. Ce programme est financé par UNICEF. - Elle fait appel à BPM pour les enfants en conflit avec la loi. - IBESR a mentionné beaucoup d'enfants sont livrés à la frontière, ils sont utilisés pour vendre et acheter de la drogue pour les militaires dominicains, parfois ils ont les utilisés comme passeurs. - Beaucoup de jeunes filles âgées de 12 à 18 ans sont violées dans les points frontaliers non contrôlés. - Taux de délinquance juvénile est élevé à Anse à Pitre (les enfants fréquentent les boites de nuit) - Des filles de 14, 16 ans sont placées avec des gens de 24, 30 ans dans les camps des rapatriés.

		<ul style="list-style-type: none"> - La pauvreté est la principale cause qui pousse les enfants à abandonner leurs foyers. - Pas de structures dans la commune pour prendre en charge les enfants en difficultés. - Pas de juge pour les enfants dans les tribunaux
BPM/PNH	Insp. Abner Guerrier Tel.3764-9612	<ul style="list-style-type: none"> - BPM travaille en synergie avec RFJS, IBESR, SJM, GARR pour venir au secours des enfants en difficulté et réprimander les enfants qui sont en conflit avec la loi. - BPM met la vigilance pour pallier le flux du trafic et de la traite des enfants à la frontière. - Elle organise des activités de sensibilisation pour prévenir les abus à l'endroit des enfants. - En effet, la BPM a pour mission de prévenir la délinquance juvénile, d'assurer la prise en charge des enquêtes policières sur les cas d'enfants victimes et en conflit avec la loi, d'enquêter sur les infractions dont sont victimes les mineurs, comme les agressions sexuelles, les mauvais traitements et l'exploitation. Elle a également pour mandat d'assister les enfants en danger et victimes d'autres types de violences et assurer la protection de leur intégrité physique et psychologique.
ASEC/CASEC	Petit Mitre Frito. Tel : 3847-5496 Doccy Carobet. Tel. 3789-4743	<ul style="list-style-type: none"> - Sauf les CASEC et l'ASEC qui sont présents comme étant autorités de l'Etat dans la section communale de Boucan Guillaume là, où il y un Camp des rapatriés a proximité de la frontière qui dénomme Tête à l'Eau. Environ 80 familles y installent. Il y a des ONG comme HCR, OIM, JSM qui effectuent des visites sporadiques pour enregistrer les nouveaux venus et développer des programmes pour les accompagner.

		- Les services sociaux de base sont inexistants, les gens sont délaissés pour contre.
--	--	---

Tableau des ONG à Anse à Pitre

Institutions	Personnes de contact	Discussion
UNHCR	Myriame Tel.4799-8545	<ul style="list-style-type: none"> - Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) s'est dit préoccupé de la situation des rapatriés haïtiens dans les camps venant de la République Dominicaine - HCR fait sortir des rapports mensuels externes et internes - HCR travaille en concertation avec OIM qui fait le suivi des frontières (Border monitoring). Les bases de données d'OIM sont partagées avec HCR - HCR puise dans les bases de données d'OIM les enfants qui sont nés après janvier 2010 en Rep. Dom. Avant, la loi dominicaine stipule tout enfant né en son territoire a droit à la nationalité dominicaine, après l'amendement de janvier 2010 tout enfant né en Rep. Dom. peut avoir la nationalité si leurs parents résident légalement sur le territoire dominicain. - Personne en transite - Loi sur la déclaration de naissance tardive. - Les enfants nés en Rep. Dom. et détiennent leurs actes de naissance ne doivent rapatrier - HCR a enregistré des cas des parents qui sont rapatriés avec 5 enfants et maintenant ils n'ont que 2, ces enfants ont été livrés à d'autres familles. - Les enfants âgés de 12 à 17 qui ont été rapatriés continuent de traverser la frontière pour aller travailler dans des villes frontalières dominicaines et retournent chez eux environ 6h et 7h du soir. Souvent ils sont victimes d'abus sexuels, viol, agression physique de la part des militaires dominicains et des malfrats complices.

		<ul style="list-style-type: none"> - HCR travaille en partenariat avec d'autres organisations qui sont sur le terrain : RFJS, SJM, IBESR, UNICEF et GARR
OIM		<ul style="list-style-type: none"> - OIM fait le monitoring des frontières - Accompagner les migrants et les réinstaller dans leurs communautés d'origines. - Formation pour les leaders communautaires, les autres ONG et les institutions étatiques (Mairie, IBESR, PNH) sur la protection des enfants.
CRS		SJM donne un support économique a 60 femmes migrantes dans le cadre d'un projet d'accompagnement économique financé par CRS
AMURTEL		Non trouvable, le chef de Camp de Tête à l'Eau a fait savoir que les enfants ont reçu d'un programme culturel et de loisirs de la part de cette organisation.
UNICEF		Supporter IBESR, GARR et RFJS dans la prise en charge des enfants.
SJM	Jean Ecart	<ul style="list-style-type: none"> - Jouer un rôle de facilitateur à la frontière pour les rapatriés - Accompagner les migrants a travers d'un programme de réinsertion économique - Gestion de conflit entre les camps des rapatriés - SJM a mentionné 21 points non contrôlés à la frontière du département du Sud-Est - Absence d'entreprises dans la zone pour donner des emplois aux migrants - SJM en partenariat avec OIM a relocalisé 514 personnes venant des camps : Parc Cadeau I et II et Tête à l'Eau. - Beaucoup de migrants traversent la frontière chaque matin souvent avec leurs enfants pour aller travailler à Pedernales, ils ont subi parfois de mauvais traitement entre les mains des militaires dominicains.
RFJS	François Yglene, Tel. 4421-4673	<ul style="list-style-type: none"> - Partager des rapports avec OIM, HCR, IBESR sur les migrants et les enfants victimes de violence à la frontière. - Programme d'accompagnement pour les enfants rapatriés et non accompagnés.
GARR	Elouest Samuel Tel. 3696-4608	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les enfants victimes d'abus au cours de leur rapatriement. - Programme de scolarisation pour les enfants rapatriés et de les doter d'un acte de naissance. Ses activités sont financées par OIM

Tableau des Leaders Communautaires

Institutions	Personnes de contact	Discussion
Camp Tête à l'Eau	Alcinor Annuel Tel. 3411-9633	Passage des enfants sur la frontière dominicaine et les mauvais traitements qu'ils ont reçus de la part des militaires dominicains et des malfrats dominicains en complicité avec des haïtiens.
Camp Parc Cadeau II	Pierre Paul Edouane. Tel. 3433-9198	Le mal fonctionnement du Camp Parc Cadeau. La maltraitance des enfants dans les villes frontalières dominicaines
Camp Parc Cadeau I	Pasteur Toussaint Tel.4748-4548	Il a soutenu qu'il ne reçoit plus d'aide pour les rapatriés, ils sont délaissés pour contre dans le Camp.
Fonds Jannette	Polinis Joanis Tel.4786-0360	Les mêmes problèmes confrontés les autres camps
Leader Comm. de Bony	Bonicet Jhonny Tel. 3828-6324	Les bâtiments publics sont existants cependant pas de services sociaux de base
Organisation des Femmes de Bony (OFDB)	Marcelene Humane. Tel.3847-5496	Elle a demandé d'encadrement pour les filles adolescentes dans les Camps
Eglise	Pasteur. François Patrick Tel.3805-9286	Il plaide pour une communauté structurée et les leaders de toute couche vive de la société doivent conjuguer leurs efforts pour pallier le fléau des abus à l'égard des enfants nés de la zone et ceux rapatriés.
Groupe des Pêcheurs de Recif (GPR)	Laurent Pierre. Coordonnateur Tel. 3773-7690	//
Activiste	Noel Philippe Tel. 4484-3650	Il dit attendre des résultats positifs de notre programme dans la zone.

ACRONYMES :

SJM	:	Service Jésuites pour les Migrants.
RFJS	:	Réseau Frontalier Jeannot Succès
GARR	:	Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés
HCR	:	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IBESR	:	Institut de Bien-Etre Social et de Recherche.
OIM	:	Organisation International pour La Migration
UNICEF	:	Fonds des Nations unies pour l'enfance
BPM	:	Brigade pour la Protection des Mineurs

CRS : Catholic Relief Services
GPR : Groupement des Pêcheur de Récif
CASEC : Conseil d'Administration de la Section Communale
ASEC : Assemblée de la Section Communale »

APPENDIX B: IRB DOCUMENTATION



**MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DE LA POPULATION**
Comité National de Bioéthique

29 novembre 2016

Approbation initiale

Michael D. Baran
Caroline Coicou Durena
Jhon Picard Byron

Réf: 1617-5

Enquête Communautaire sur les Modèles Culturels

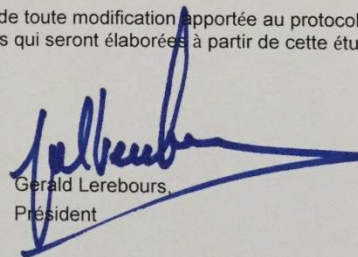
Madame et Messieurs,

Le Comité National de Bioéthique a revu le dossier soumis et donne un avis favorable pour sa conduite du 29 novembre 2016 au 28 juillet 2017 et approuve le protocole (version CM Nov. 2016.1), la forme de consentement, le guide d'entrevue.

Prière de :

- Soumettre pour approbation avant implémentation une copie de toute modification apportée au protocole, une copie des différents rapports, publications et présentations qui seront élaborées à partir de cette étude.

Le Comité vous souhaite du succès dans la conduite de cette étude.



Gerald Lerebours
Président

Comité National de Bioéthique
c/o Association Médicale Haïtienne (AMH)
29, 1^{er} avenue du Travail, Port-au-Prince

APPENDIX C: RQA PROTOCOLS

<p style="text-align: center;">Questionnaire de Collecte d'Information pour Base de Données Projet : Alliance pour la Protection des Enfants</p>
--

Enquête

1. **Indiquez le nom de votre organisation**
2. **L'organisation/l'agence est en Haïti depuis combien de temps:**
3. **Indiquez la taille de votre organisation/agence:**
 - a. Nombre d'employés à votre bureau:
 - b. Nombre de bureaux en Haïti et l'emplacement de ces bureaux:
4. **Domaine principal de travail** (*veuillez "mettre en gras" tout ce qui est pertinent*):
 - Nutrition
 - Nouveau né, enfant et santé maternelle
 - Santé reproductive
 - VIH/SIDA
 - Renforcement des systèmes de santé
 - Eau, assainissement et hygiène
 - Santé, domaine autrement inscrit
 - Agriculture/sécurité alimentaire
 - Education
 - Egalité des genres
 - Violence sexuelle
 - Développement du jeune enfant
 - Régulation ou commerce
 - Protection sociale
 - Protection de l'enfant
 - Intervention en cas d'urgence
 - Aide/Assistance Humanitaire
 - Autre (Veuillez spécifier):
5. **Quel est l'énoncé de mission et l'objectif général de votre organisation/agence?**

6. Quelle est l'importance de la protection de l'enfant dans la mission de votre organisation/agence? (veuillez "*mettre en gras*" ou encercler votre réponse)

Très important

Assez important

Peu important

Pas Important

7. Votre organisation/agence, s'engage-t-elle dans des activités de protection de l'enfant? (veuillez "*mettre en gras*" ou encercler votre réponse)

Oui

Non

8. Pourriez-vous faire une estimation du pourcentage de votre budget global des coûts d'activité déboursé dans des interventions pour la protection de l'enfant?

9. Si votre organisation s'engage dans des activités liées à la protection de l'enfant, veuillez énumérer les activités principales que vous réalisez avec chaque type d'enfant bénéficiaire:

Type d'enfant bénéficiaire	Activités
Enfants dans des institutions	
Enfants victimes de trafic d'enfants	
Enfants exposés au travail forcé	
Enfants vivant en servitude domestique	
Enfants déplacés à cause de catastrophe naturelle (vivant en hors de chez eux et possiblement dans des colonies de squatteurs)	
Enfants dans des camps de réfugiés	
Enfants des rues	

--	--

10. Avez-vous des partenariats avec des organisations, des agences du secteur privé, des organismes gouvernementaux, des particuliers ou des ONG? Si c'est le cas, qui est votre partenaire principal:

Partenaire	Brève description du partenariat
1.	
2.	
3.	

11. Quelle est dans votre communauté, l'organisation/l'agence que vous croyez être la plus active dans des activités de protection de l'enfant ? (Veuillez énumérer 3, 1 étant le leader le plus actif)?

- 1.
- 2.
- 3.

11. Quels sont les défis ou les lacunes dans les efforts actuels de protection de l'enfant dans votre communauté (Veuillez énumérer 3 et priorisez les besoins avec le premier comme étant la plus haute priorité)?

- 1.
- 2.
- 3.

12. Qu'est-ce qui devrait être fait pour surmonter les défis actuels ou pour aborder les lacunes qui réduiraient la violence contre les enfants?

Guide de cartographie participatif

Organisation:

Placer une carte détaillée et agrandie d'Haïti avec les frontières des départements, au centre de la table. Tous les participants devraient avoir la possibilité de pouvoir écrire sur la carte et avoir un instrument d'écriture à portée de main, là où ils sont assis. Assurez-vous que toutes les couleurs requises pour l'exercice se trouvent sur la table.

Etablissement des paramètres:

Le facilitateur explique ensuite le but de cet exercice de cartographie qui sera de:

- *Comprendre les éléments sociétaux, économiques, politiques et contextuels actuels des réseaux de protection de l'enfant dans au moins trois (3) départements en Haïti, en créant une représentation visuelle des systèmes actuels de protection de l'enfant.*

Au cours l'exercice, le facilitateur fournira des idées à être représentées sur la carte. Le groupe de 10-12 personnes créera ensuite en collaboration ces représentations picturales. Durant ce processus, il est important de porter une attention soutenue au genre, à l'âge, et autre dynamique potentielle de pouvoir et tenter de les équilibrer là où cela est possible afin que les perspectives de tous les participants soient incluses dans la carte.

Elaboration de la carte:

1. En regardant la carte, décidez ensemble où les défis CP (protection de l'enfant) sont les plus évidents en Haïti en général, et dans les quatre (4) départements ciblés par le projet. Marquez-les sur la carte avec un marqueur jaune.
 - a. Trafic d'enfant
 - b. Défis avec enfants déplacés
 - c. Défis avec enfants réfugiés
 - d. Défis avec enfants abandonnés
 - e. Défis avec enfants dans des institutions d'accueil
 - f. Travail des enfants (incluant mais non limité aux enfants en servitude domestique)
 - g. Défis avec enfants des rues
2. Maintenant, regardez la carte ensemble, délimitez en orange les zones où ces problèmes s'aggravent et délimitez en vert les zones où ces problèmes s'améliorent.
 - a. Quels sont les défis économiques clé à la fois dans les zones en orange et en vert?
 - b. Quels sont les défis sociaux clé à la fois dans les zones en orange et en vert?
3. Indiquez une représentation d'organisme gouvernemental ou de l'ONU dans ces zones en orange et en vert. Marquez ces organismes gouvernementaux en bleu sur la carte et inscrivez la

catégorie avec une plume. Marquez les organismes de l'ONU en noir et inscrivez la catégorie avec une plume.

4. Quelles autres agences et organisations réagissent aux problèmes de la protection de l'enfant (inclure autres agences/organisations internationales et nationales)? Décidez ensemble et marquez celles-ci sur la carte également, coordonnez les couleurs à votre gré.
 - a. Vérifications:
 - i. Ont-ils inclus:
 1. Les ONG
 2. Les organisations locales (communautaires; religieuses; associations)
 3. Les organisations sociales pertinentes- prestataires de soins de santé/professionnels de l'éducation le cas échéant
 4. Autres bailleurs internationaux (UE, Chine, par exemple)
5. En regardant la carte- pensez à la manière comment différents organismes œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfant sont liés entre eux. Si vous êtes au courant de n'importe quels groupes qui travaillent ensemble, utilisez une règle et une plume pour les relier sur la carte. Si le réseau est trop grand, vous pouvez également inclure les partenariats au bas de la carte.

Révision de la carte:

En regardant la carte ensemble, faites que les personnes interrogées révisent la carte et posez leur les questions suivantes:

1. Les informations sur notre carte, sont-elles exactes?
2. Y-a-t-il des informations incomplètes?
3. Devrait-on inclure davantage d'informations sur la carte?
4. Les facteurs les plus importants de vulnérabilité des enfants, sont-ils représentés sur notre carte et comment?
 - a. Quels sont les domaines à améliorer?
5. Les répondants les plus importants de la protection de l'enfant et les interventions de la réponse sont-ils représentés sur notre carte?
 - a. Quels sont les domaines à améliorer?

Après avoir finalisé la carte:

1. De quelles façons estimez-vous que la carte représente les réseaux actuels de protection de l'enfant en Haïti?
2. De quelles façons estimez-vous que la carte ne représente pas les réseaux actuels de protection de l'enfant en Haïti?
3. Avons-nous couvert de manière adéquate les vulnérabilités, les facteurs et les risques de violence contre les enfants?
4. En regardant la carte, estimez-vous qu'il y a des lacunes dans les réseaux actuels de protection de l'enfant qui doivent être abordées?

- a.** Quelles sont les communautés à risque qui ont les plus grandes lacunes et les facteurs de vulnérabilités?
- 5. Quels sont les obstacles à l'amélioration des connexions ou des réponses par rapport à ce qu'illustre la carte vis-à-vis de la protection de l'enfant ou de ses vulnérabilités?
 - a.** L'espace ou le milieu géographique est-il un défi?
 - b.** Y a-t-il d'autres défis qui ne sont pas couverts?
- 6. Quelles sont les recommandations que vous avez pour l'amélioration des réponses et de la coordination autour de la protection de l'enfant?
 - a.** Lesquelles des interventions/réponses sur la carte seraient les plus faciles à améliorer?
 - b.** Lesquels des défis sur la carte sont les plus importants à atténuer?

Guide d'entretien avec un informateur clé

Protocole pour: KII 1:

- Avec les organisations/agences/leaders individuels

Introduction & antécédents

1. Quel est votre nom?
2. Où travaillez-vous?
 - a. Quel est votre poste actuel?
 - b. Depuis combien de temps êtes-vous à ce poste?

Section relative à la protection de l'enfant

3. Pourriez-vous décrire la mission et la stratégie de votre organisation?
 - a. La mission ou la stratégie, est-elle liée à la protection de l'enfant?
 - i. Comment exactement?
 - b. Que considérez-vous être la plus grande force de votre approche à la protection de l'enfant en Haïti?
 - i. Pourquoi?
4. Comment financez-vous vos activités de protection de l'enfant?
 - a. Recevez-vous un financement extérieur?
5. A votre avis, quels sont les facteurs-clé de la violence en Haïti?
 - a. Quels sont les facteurs qui contribuent plus précisément à la violence contre les enfants?
6. Vous faites face à quels types de vulnérabilités dans votre travail afin de réduire la violence contre les enfants?
 - a. Croyez-vous que certaines vulnérabilités ne sont pas abordées?
 - i. Si c'est le cas, lesquelles?
 - ii. Pourquoi estimez-vous que celles-ci ne sont pas abordées?
7. Avec quels types d'enfants bénéficiaires travaillez-vous spécifiquement?
 - a. Les enfants dans des institutions?
 - b. Les enfants victimes de trafic d'enfants?
 - c. Les enfants qui sont exposés au travail forcé ou à la servitude domestique?
 - d. Les enfants déplacés à l'intérieur du territoire?
 - e. Les enfants réfugiés?
 - f. Les enfants vivant dans les rues?

8. Quelles sont les activités spécifiques de protection de l'enfant que vous mettez en œuvre, dans lesquelles vous prenez part, ou dont vous faites la promotion?
 - a. Quelles sont les activités de protection de l'enfant mis en œuvre par votre organisation qui ont été les plus efficaces?
9. Quelle est la portée de vos programmes ou de vos activités?
 - a. Avec combien de bénéficiaires travaillez-vous?
 - b. A quels endroits travaillez-vous?
 - c. Où avez-vous vos bureaux en Haïti?
10. Comment sélectionnez-vous les endroits où mettre en œuvre des activités de protection de l'enfant?
 - a. Comment obtenez-vous à et comment instaurez-vous la confiance dans ces communautés?
11. Comment impliquez-vous les communautés dans vos programmes et activités?
 - a. Avec qui travaillez-vous précisément dans la communauté et comment vous aident-ils dans votre travail? (les leaders religieux, le gouvernement local, les femmes, les hommes, les jeunes, les enfants, les cliniques, les écoles, etc.)
 - i. Comment accédez-vous à l'éventail des perspectives de la communauté dans votre travail?
 - b. Y a-t-il des ressources locales ou des pratiques traditionnelles dont vous êtes au courant ou que vous avez exploitées dans votre travail?
 - c. Y a-t-il aucune forme de résistance parmi les membres de la communauté en ce qui a trait à votre travail de protection de l'enfant?
 - i. Quelle est la raison selon-vous?
12. Développez-vous vos propres ressources pour la protection de l'enfant ou avez-vous exploité d'autres ressources?
 - a. Utilisez-vous les référentiels ou les guides du gouvernement ou de l'ONU? De n'importe quels autres organismes?
 - b. A votre avis, quelles sont les meilleures ressources disponibles?
13. Quels sont les plus grands défis auxquels fait face votre organisation dans la réduction de la violence contre les enfants dans les communautés dans lesquelles vous travaillez?

Collaboration entre organisations

14. A votre avis, quelles sont les organisations travaillant dans le domaine de la protection de l'enfant dans votre département?
 - a. Quelles sont les trouvailles dont vous êtes au courant qui les rendent efficaces dans les efforts de réduction de la violence contre les enfants?
 - b. Y a-t-il des lacunes qui entravent leur efficacité?
15. Comment impliquez-vous les efforts des organisations communautaires de base dans vos programmes et activités?
 - a. Avec quelles organisations communautaires/de quartier travaillez-vous spécifiquement?

- b. Y a-t-il des avantages/défis supplémentaires dans ce travail avec ces entités de la communauté ou du quartier ? Quels sont ces avantages/défis?
16. Quelle est votre approche de la communication et de la coordination entre agences?
- a. Avec quelles agences/organisations/personnes communiquez-vous d'habitude?
 - b. Coordonnez-vous les activités? Pourquoi ou pourquoi pas?
 - c. Partagez-vous les ressources? Pourquoi ou pourquoi pas?
 - d. Y a-t-il des agences œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfant avec lesquelles vous ne coordonnez pas? Pourquoi?

Efficacité de la protection de l'enfant

17. Pouvez-vous décrire comment vous faites le suivi et comment vous mesurez la qualité et l'efficacité de vos interventions?
- a. Quels types de données recueillez-vous?
 - i. A quelle fréquence recueillez-vous des données?
 - b. Quels types de mesures de performance utilisez-vous?
 - c. Comment contre-vérifiez-vous vos informations?
18. Votre organisation a-t-elle réalisé des évaluations pour mesurer l'efficacité de votre programmation?
- a. De quand date la dernière évaluation?
 - i. A quelle fréquence réalisez-vous ces évaluations?
 - b. S'agissait-il d'une évaluation indépendante ou avait-elle été réalisée par votre organisation?
 - c. Pourriez-vous donner un compte-rendu des conclusions de cette évaluation?
 - d. Pourriez-vous nous faire parvenir cette évaluation?
19. Pensez-vous que vos interventions pour réduire la violence contre les enfants sont la preuve d'un modèle efficace? Si c'est le cas -
- a. Y a-t-il eu un accroissement d'échelle de n'importe quelle partie de votre programmation dans d'autres endroits du pays?
 - b. Quelle est la base de la pérennité de votre programmation selon vous?

Protocole pour: KII 2

Introduction & antécédents

1. Quel est votre nom?
2. Où travaillez-vous?
 - a. Quel est votre poste actuel?
 - b. Depuis combien de temps êtes-vous à ce poste?
 - c. Quels sont vos rôles et responsabilités à ce poste?

Section relative à la protection de l'enfant

3. Pourriez-vous décrire comment votre travail ou votre poste est-il lié à la protection de l'enfant en Haïti?
4. Quelles sortes de vulnérabilités liées à la violence affectent les enfants dans votre communauté?
 - a. Y a-t-il des facteurs spécifiques qui augmentent ou diminuent la vulnérabilité des enfants par rapport à la violence?
 - b. Quels obstacles rencontre-t-on en faisant face à ces vulnérabilités?
 - c. Qui ou quelles sont les organisations qui font face à ces vulnérabilités?
 - d. Qui ou qu'est-ce qui est vu comme étant « le protecteur » des enfants dans votre quartier/communauté?
5. Qui sont les principaux leaders plaidoyant au nom des enfants dans votre communauté?
 - a. Pourriez-vous énumérer ces divers(es) groupes/personnes?
 - b. Lorsqu'un enfant est blessé, en général, qui sont les premiers à réagir?
 - c. Les enfants abusés ou négligés qui ont besoin d'aide, à qui sont-ils référés?
 - i. Pensez-vous que cela soit efficace?
6. A votre avis, qui sont les organisations ou les personnes œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfant dans votre département?
 - a. Quelles sont les différences spécifiques entre ces organisations?
 - i. En termes d'activités?
 - ii. En termes de leur façon de travailler avec votre communauté?
7. Avez-vous vu des réponses efficaces à la réduction de la violence contre les enfants dans votre quartier/communauté?
 - a. Quelles sont-elles?
 - b. Qui les dirige?
 - c. Quelles sont les forces de ces activités?
 - d. Quelles sont les faiblesses de ces activités?
 - e. Comment pourrait-on améliorer ces activités?
8. Qui sont les bénéficiaires des activités de protection de l'enfant – c'est-à-dire, quels types d'enfant? Filles vs. garçons? Enfants vs. jeunes?
 - a. Savez-vous comment les bénéficiaires sont sélectionnés?
 - b. Y a-t-il des personnes qui manquent?
9. Avez-vous vu une recrudescence ou une réduction de la violence et quels ont été les facteurs lors de ces dernières:
 - a. 1-2 années
 - b. 3-5 années
 - c. 5-10 années?
10. Quelles sont les trois (3) choses dont votre communauté/quartier a besoin pour protéger les enfants contre la violence? Identifier les ressources, les actions et les stratégies.

Collaboration

11. Communiquez-vous avec les groupes/personnes mettant en œuvre des activités de protection de l'enfant dans ce département?
 - a. Avec quel(le)s groupes/personnes communiquez-vous d'habitude?
 - b. Comment communiquez-vous d'habitude avec les autres groupes/personnes?
 - c. Vous communiquez à propos de quoi d'habitude?
12. Quel est le niveau de collaboration entre les organisations, agences et personnes œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfant?
 - a. Quand et de quelles manières avez-vous vu les organisations, agences et personnes collaborer dans le domaine de la protection de l'enfant?
13. Comment pourrait-on améliorer la communication et la collaboration entre les organisations/personnes/agences œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfant?

APPENDIX D: CULTURAL MODELS PROTOCOLS

Kesyonè **Gid CM_ VÈSYON KREYÒL**

Timoun (20 MINIT)

1. Lè ou tande: « timoun », kisa ki vini nan tèt ou?
 - a. Kijan ou defini yon timoun ?
 1. Ki diferans ki genyen ant yon timoun ak yon granmoun ?
 2. Ki laj pou yon moun genyen pou li se yon timoun?
 - a. Kisa yo ye anvan laj sa a?
 - b. Kisa yo ye apre laj sa a?
 - b. Lè ou tande « ti gason », kisa ki vini nan tèt ou?
 1. Kijan ou defini yon ti gason ?
 - c. Lè ou tande « tifi », kisa ki vini nan tèt ou?
 1. Kijan ou defini yon tifi ?
 - d. Èske ti gason ak tifi se menm yo ye?
 1. Kijan nou kapab fè diferans lan?
 2. Poukisa yo diferan ?
 3. Kijan diferans sila yo afekte lavi yo?
 - e. Èske tifi ak ti gason sanble?
 1. Nan kisa yo sanble?
 2. Poukisa yo sanble?
2. Lè ou tande: « fanmi », kisa ki vini nan tèt ou?
 - a. Kijan ou defini yon fanmi ?
 1. Kiyès ki ladan l?
 2. Kiyès ki pa ladan l?
 - b. Ki wòl yon timoun anndan yon fanmi?
 1. Kisa timoun pote anndan yon fanmi?
 - c. Èske bagay sa yo enpòtan? Poukisa?
 1. Èske ti gason ak tifi gen wòl diferan anndan yon fanmi?
Kisa wòl sa yo ye?
3. Lè ou tande mo : « fwaye », kisa ki vini nan tèt ou? [Si Fanmi ak Fwaye vlé di mem bagay la pou patisipan-an, sote kesyon sa-a, ale nan kesyon ki vin apre à]
 - a. Kijan ou defini kisa yon fwaye ?
 1. Kiyès ki ladan l?
 2. Kiyès ki pa ladan l?
 - b. Ki wòl yon timoun anndan yon fwaye?
 1. Kisa timoun pote anndan yon fwaye ?
 2. Èske bagay sa yo enpòtan? Poukisa?
 - c. Èske ti gason ak tifi gen wòl diferan anndan yon fwaye? Kisa wòl sa yo ye?

Devlopman timoun (25 MINIT)

4. Lè ou tande « devlopman timoun », kisa ki vini nan tèt ou ?
 - a. Kisa ki ap devlope pandan timoun lan ap grandi?
 - b. Èske genyen diferan kalite devlopman?
 - i. Kisa yo ye?

5. Èske genyen diferan etap nan devlopman yon timoun?
 - a. Kisa etap sa yo ye?
 - b. Eske gen yon laj pou chak etap sa yo
 - c. [*Prepare yon lis ak tout diferan etap moun nan sité pandan lap pale a. Epi pou chak etap, poze kesyon sa yo*] : [Mande patisipan an dekri chak etap sa yo an detay pou fi ak gason]
 1. Kisa ki rive lè timoun lan nan etap sa a?
 2. A kisa moun atann yo parapò ak yon tifi nan etap sa a?
 3. A kisa moun atann yo parapò ak yon ti gason nan etap sa a?

6. *Si moun yo poko pale sou ti bebe, poze yo kesyon an : kisa nou panse de ti bebe?*
 - a. Kijan èske yo diferan parapò ak timoun?
 - b. Kisa yo kapab fè?
 - c. Èske yo enpòtan nan etap sa a, nan lavi yo?
 - i. Poukisa?
 - d. Poukisa moun vle genyen ti bebe?

7. *Si yo pa pale sou jenn yo, poze yo kesyon an: Kisa ki vini nan tèt nou lè nou panse a « la-jenès » ?*
 - a. Kijan nou defini kisa yon jenn ye?
 1. A ki laj youn moun se you jenn ?
 2. Ki diferans ki genyen ant yon jenn ak yon timoun?
 3. Nanki fason yon jenn sanble ak yon timoun?
 4. Kisa yo kapab fè?
 5. Ki diferans ki genyen ant yon jenn ak yon granmoun?

8. Kisa ki enpòtan nan devlopman yon timoun?
 - a. Daprè oumenm, Èske genyen moun oswa kote ki enpòtan pou yon timoun reyisi epi devlope nan lavi?
 1. Kiyès moun sa yo oubyen kisa kote sa yo ye?
 2. Poukisa yo enpòtan nan devlopman yon timoun?
 - b. [*Si gen kèk faktè ki pa site, pran yo nan lis anba a. Epi, pou yo chak, poze kesyon sa a*] Di mwen : ki wòl eleman mwen pral site yo genyen nan devlopman yon timoun piti:

1. Fanmi
 2. Manman / Papa / frè, sè/ granparan
 3. Rès fanmi an
 4. Fwaye
 5. Zanmi
 6. Lokalite oswa katye osinon zòn (*Sèvi ak mo ki pi aproprié*)
 7. Kote pou moun amize/divèti yo
 8. Gouvènman
 9. Lekòl
 10. Kote pou moun lapriyè oubyen medite
 11. Klinik ak lopital
 12. Èske genyen lòt eleman ki infliyans fason yon timoun devlope?
 13. Èske genyen evènman kiltirèl, sosyal, oubyen seremoni yon timoun dwe patisipe ladanl pou li kapab devlope?
 - a. Kisa ki rive lè timoun nan pa patisipe nan opsyon nou sot site yo?
 - b. Pami evènman sa yo, èske genyen ki make tranzisyon yon etap a yon lòt nan lavi timoun lan?
9. Kijan yon bon devlopman diferan kay yon ti gason ak yon tifi?
10. Èske sa ka rive yon timoun genyen pwoblèm pou li devlope?
 - a. Kisa ki kapab anpeche li devlope?
 - b. Si te genyen dezagreman nan lavi timoun lan pandan lap devlope, èske sa ka gen konsekans sou li lè li vin granmoun?
 - c. Eske sa diferan pou ti gason ak pou tifi?
11. Kiyès ki responsab pou timoun lan byen devlope?
 - a. Kiyès ankò? [*Papa, manman, granparan, tonton, matant, frè, sè, zòn lan, gwoup legliz, vwazinay, lekòl, elatriye, oubyen bay lòt egzanp.....*]
12. Èske timoun yo grandi ak kè kontan nan lokalite bò isit la?
 - a. Èske genyen faktè ki ka anpeche timoun yo gen kè kontan?
 1. Kisa yo ye? Bay kèk egzanp?
13. Èske tout timoun konsidere tankou egal ego? (nan Lokalité a)
 - a. Poukisa wi oubyen poukisa non?
 - b. Kisa ki fè yon timoun pi bon oubyen pi move?
14. Kisa ki kapab fè yon timoun vin an kontravansyon ak granmoun?

- a. Kisa ki dwe fèt si yon timoun ap aji mal ak moun? Oubyen si yon granmoun panse ke yon timoun ap mal agi ak moun?

Kesyon sou fwayer a / sou byennèt kominote a : (15 MINIT)

15. Ki bezwen fondamantal yon timoun?

- a. Nan eseye satisfè bezwen sila yo, ki defi moun nan lokalite a ap konfwonte?
 1. Kijan yo ap fè fas a yo/èske yo jwenn repons pou defi sila yo?
 2. Ki chwa difisil moun yo fè nan sa ki genyen pou wè ak timoun yo?
[Si moun lan pa kapab jwenn yon repons, ou kapab di kategori sila yo: edikasyon, alimanstasyon, sante, lwazi, bay afeksyon, bay tan]
 3. Kijan èske moun santi yo parapò ak chwa sa yo?
 4. Kijan èske timoun santi yo parapò ak chwa sa yo?

16. A ki laj timoun genyen tandans kite lakay yo?

- a. Kibò yo ale?

17. Èske genyen opòtinite ki egziste pou timoun yo nan lokalite a?

- a. Kisa yo ye?
- b. Èske opòtinite sa yo aksesib:
 - i. Pou tout timoun yo?
 - ii. Oubyen sèlman pou sèten nan yo?
 1. Kilès nan yo? Ki timoun ki genyen aksè a opòtinite sa yo?
 2. Èske opòtinite tifi yo ak pa ti gason yo diferan?
- c. Èske genyen opòtinite ki enplike pou timoun lan separe ak fanmi li?
 1. Kisa moun konsidere ki se faktè enpòtan anvan yo pran desizyon sa yo?

Kesyon pou defini kisa vyolans ye: (25 MINIT)

18. Lè ou tande « vyolans », kisa ki vini nan tèt ou?

- a. Kisa mo sa a vle di pou ou?
- b. Èske genyen yon lòt mo ou ta ka pito sèvi ak li nan plas vyolans?
- c. Èske genyen diferan tip vyolans?
- d. Di mwen diferan fòm vyolans ou konnen:
 1. Èske chak kalité vyolans diferan, youn parapò ak lòt? Kijan?
 2. Èske genyen pami vyolans yo, sèten ladan yo ki bay plis pwoblèm/fè plis dega pase lòt? Poukisa?

3. Èske genyen sèten kategori vyolans ki afekte timoun espesyalman? Kijan?
 4. [Si yo pa pale sou vyolans domestik, poze yo kesyon sila a] Èske vyolans kapab egziste anndan yon fwaye?
 - a. Nan yon kay, kisa ou ta kapab konsidere ki vyolan?
19. Èske yo konsidere lokalite ou a tankou yon zòn ki vyolan?
- a. Kisa ki fè li se yon zòn ki vyolan? Kijan ou ta mezire nivo vyolans lan?
 - b. Èske gen espas nan lokalite ou a ki gen ampil vyolans?
 1. Kibò yo ye?
 - c. Èske genyen espas oubyen kote, moun aji ak plis vyolans sou timoun?
 1. Kibò yo ye?
20. Kiyès ki prensipal responsab vyolans sila a?
- a. Poukisa ?
21. Kiyès ki prensipal viktim vyolans sila a?
- a. Kijan ou ta kapab esplike sa?
 1. [Mande anvan: kisa sa vle di lè yon moun oubyen yon bagay fèb?] Èske genyen moun ki pi fèb pase lòt? (Fèb : genyen yon pwobabilite ki pi wo pou li ekspozè a vyolans)
 2. Kiyès?
 3. Poukisa?
22. Ki konsekans ak efè prensipal vyolans?
- a. Èske moun ka wè sa nan lokalite ou a?
 - b. Ki konsekans yo/efè yo sou timoun?
23. Èske ou tande pale sou aktivite/pwogram nan lokalite a ki te rive fè vyolans lan bese oubyen anpeche li rive?
- a. Èske ou remake aktivite ki rive fè vyolans lan bese oubyen anpeche li?
 - b. Èske ou remake oubyen ou tande pale sou aktivite parèy sa nou sot di yo, ki fèt espesyalman pou timoun?
24. Lè ou panse a «neglijans», kisa ki vini nan tèt ou?
- a. Kisa mo sa a vle di pou ou?
 - b. Èske genyen yon lòt mo ki t ap pi bon?
 - c. Èske genyen diferan fòm neglijans ki egziste?
 - d. Dekri mwen tout fòm neglijans ki pase nan tèt ou.

1. Èske chak neglijans sa yo diferan youn parapò ak lòt? Esplike sa ou vle di?
2. Èske genyen sèten fòm neglijans ki se yon pi gwo pwoblèm pase lòt? Poukisa?
3. Èske genyen sèten fòm neglijans ki afekte timoun sitou?
 - a. Kijan?

25. Lè ou tande « abi », kisa ki vini nan tèt ou?

- a. Kisa mo sa a vle di pou ou?
- b. Èske nan fason moun pale an jeneral genyen yon lòt mo ki ranplase mo « abi » a?
- c. Èske genyen diferan tip/fòm abi ki egziste
- d. Fè yon ti pale sou tout diferan fòm abi ki kapab pase nan tèt ou?
 1. Èske chak fòm abi sa yo diferan? Kijan èske yo diferan?
 2. Èske genyen kèk fòm abi ki se yon pi gwo pwoblèm pase lòt? Poukisa ?
 3. Èske genyen fòm abi ki afekte timoun sitou?
 - a. Kijan?

26. Lè ou tande : « abandon » kisa ki vini nan tèt ou ?

- a. Kisa mo sa a vle di pou ou?
- b. Èske nan fason moun pale an jeneral genyen yon lòt mo ki ranplase mo « abandon » an?
- c. Èske genyen diferan tip/fòm abandon ki egziste?
- d. Fè yon ti pale sou tout diferan fòm abandon ki kapab pase nan tèt ou?
 1. Èske chak fòm abandon sa yo diferan? Kijan yo diferan?
 2. Èske genyen kèk fòm abandon ki se yon pi gwo pwoblèm pase lòt? Poukisa?
 3. Èske genyen fòm abandon ki afekte timoun sitou?
 - a. Kijan?

Sosyete (15 MINIT)

27. Kisa mo pwoteksyon an vle di? [Pwoteksyon : Pwoteje, anpeche abi, neglijans, epi pran swen bezwen yo an jeneral]

- a. Nan yon kay, kiyès yo pwoteje plis?
 - i. Poukisa?
- b. Kiyès yo pwoteje mwens?
 - i. Poukisa?
- c. Nan yon kominote, kiyès yo pwoteje plis?
 - i. Poukisa?

- d. Kiyès yo pwoteje mwens?
 - i. Poukisa?
- 28. An jeneral, kiyès ki pwoteje timoun yo nan lokalite ou a?
 - a. Kijan èske yo asire pwoteksyon sila a?
- 29. An general, kiyès ki pwoteje timoun yo nan fwaye ou a?
 - a. Kijan èske yo asire pwoteksyon sila a?
- 30. Kiyès ki genyen responsabilite ede si yon moun ap fè yon timoun mal?
- 31. Èske genyen enstitisyon nan lokalite ou a ki responsab pou pwoteje timoun?
 - a. Kilès yo ye?
 - b. Kijan èske yo asire pwoteksyon sila a?

[KESYON KAP SWIV YO TA EMPÒTAN POU INVESTIGE AK PATISIPAN AN, MÈ SE PA YO KI PLIS EMPÒTAN. KESTYON 1-31 YO PI EMPOTAN E TA DWE FIN REPON ANVAN NOU PASE NAN PATI KAP SWIV NAN KESYONÈ A, KI SE KESYON 32 A 43]

- 32. Èske ou kwè timoun genyen dwa? Kisa dwa sa yo ye?
 - a. Èske timoun genyen dwa anndan fwaye a? E nan lokalite a?
 - i. Kijan ou defini dwa sila yo?
 - ii. Èske ou abitye ak lwa ki genyen rapò ak dwa timoun?
 - iii. Èske ou abitye ak lwa ki pwoteje timoun?
- 33. Èske Leta jwe yon wòl nan pwoteksyon timoun?
 - a. Ki òganism Leta ki genyen responsabilite sila a?
 - b. Kisa yo fè?
 - c. Kisa yo ta dwe fè?
 - d. [Si yo pa pale sou sa, poze yo kesyon sou KASEK, ASEK]
- 34. Ki wòl lidè legliz yo jwe nan pwoteksyon timoun?
 - a. Kiyès egzaktaman?
 - b. Kisa yo fè?
 - c. Kisa yo ta dwe fè?
- 35. Ki wòl lidè kominotè yo jwe nan pwoteksyon timoun?
 - a. Kiyès egzaktaman?

- b. Kisa yo fè?
 - c. Kisa yo ta dwe fè?
36. Kisa timoun nan lokalite ou a fè ak tan yo?
- a. Èske timoun yo ap pase tan yo nan aktivite yo ta dwe ap angaje tèt yo?
 - 1. Poukisa wi; poukisa non?
 - 2. Pandan konbyen tan epitou ki kote yo angaje nan aktivite sila yo.
 - 3. Ti gason ak tifi angaje tèt yo menm jan an nan aktivite sila yo?
37. Granmoun nan lokalite nou a, yo pase tan ak timoun yo?
- a. Si wi, ki kategori granmoun ki fè sa?
 - b. Èske granmoun ta dwe pase tan ak timoun?
 - 1. Ki kategori granmoun ki ta dwe pase tan ak timoun?
 - c. Granmoun nan fwaye nou, èske yo pase tan ak timoun?
38. Bay kèk aktivite ki ta kapab kontribye nan fè vyolans bese oubyen anpeche li rive?
- a. Kisa ki pou ta fèt pou yo reyisi?
 - b. Kisa ki ta kapab anpeche inisyativ sila yo reyisi?
 - c. Eske ou genyen lide pou aktivite ki ta kapab espesifikman fè vyolans sou timoun bese?
39. Genyen fason si yon moun aji konsa ak yon timoun, lalwa kapab pini moun sa a, kisa yo ye?
- a. Èske lalwa kapab pini pwòch timoun sa a pou jan yo aji?
 - i. Poukisa wi oubyen poukisa non?
 - ii. Kisa pinisyon/chatiman an ta ye?
40. Lè ou tande : « Sante Mantal » kisa ki vini nan tèt ou?
- a. E “Maladi Mantal”
 - b. Kisa sa vle di lè yon moun « kwè nan tèt li »?
41. Èske yon timoun kapab genyen yon bon « sante mantal »?
- a. Kijan ou kapab wè yon timoun genyen yon bon sante mantal? Èske yo pale pawòl sante mantal sa a ak timoun?
 - b. Kisa ki detèminen oubyen ki enfluyanse sante mantal yon timoun?
42. Kijan moun aji ak timoun oswa lakay ou, osnon nan lokalite ou ki fè ou santi w fyè oubyen ki fè kè ou kontan?
43. Èske genyen yon lòt bagay nou poko diskite ou ta swete di nou?

APPENDIX E: AGENDA AND POWERPOINT FROM ADVISORY COMMITTEE MEETING

Comité consultatif

« Alliance pour la protection des enfants »

Session II de Planification

Date: 7 Décembre 2016

Lieu: Restavek Freedom/OPREH, Belvil 7, Torcelle,
Boulevard Octobre, Complexe JBE's Plaza, Building PADF
Port-au-Prince

Heures: 13:00-17:30

Une pause de café sera servi



USAID | HAITI
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Comité consultatif de l'Alliance pour la protection des enfants

7 décembre 2016

Restavek Freedom/OPREH
Belvil 7, Torcelle,
Boulevard Octobre, Complexe JBE's Plaza, Building PADF
Port-au-Prince

ORDRE DU JOUR

13 : 00 – 13 : 30 Arrivé des participants

13 : 30 – 14 :30 Aperçu des activités du projet (AIR)

Synthèse de la revue systématique

Présentation des sites de recherche et discussion

14 : 30 – 15 :00 Aperçu des activités du système de prise en charge des enfants (Lumos)

15 : 00 – 17 :00 Discussion : Termes de références de la participation des membres du comité consultatif

17 : 00 – 17 :30 Prochaines étapes

RECEPTION

Alliance pour la Protection des Enfants

Comité Consultatif : Session II

7 Décembre 2016



USAID | **HAITI**
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Activités

- Examen systématique de la littérature au sujet de la violence contre les enfants et des interventions pour la protection d'enfants
- Collaboration et finalisation des protocoles de recherche pour l'évaluation qualitatif rapide (RQA) et la recherche en modes culturel
- Soumission des protocoles de recherche au Conseil de Révision Interne (IRB) d'AIR et au comité d'éthique de Ministère de la Santé Haïtien
- Consentement de l'RQA par le IRB
- Approbation du protocole pour la recherche en modes culturel par l'IRB, AIR et le comité d'éthique de Ministère de la Santé
- Mission de terrain dans les département de l'Ouest, du Nord Est et d'Artibonite afin de compléter le processus d'échantillonnage des communautés pour la recherche et les interventions

Revue Systématique et analyse d'évidence sur les interventions pour la protection des enfants



Objectif et méthodologie

Objectif

- Créer une synthèse d'évidence d'interventions pour la protection des enfants qui montrent 'l'impact' et sont déterminés à être efficaces

Méthodologie

- Revue systématique de Google et 14 bases de données académiques (1990-2016) en anglais et français
 - 3,000 études en Haïti, Amérique latine et Caraïbes et autres pays d'Afrique ayant des conditions de développement humain similaires
 - 144 études ont été entièrement lues et examinées
 - 40 études atteignant les critères d'inclusion
 - 8 étaient des essais contrôlés randomisés
 - 4 étaient des études non-équivalentes à groupe témoin
 - Les résultats ont été analysés par type de programme, résultats, pays, genre (sexe) et plan d'étude
- Toutes les études se sont concentrées sur des individus vivant dans des programmes de logement temporaire, orphelinat, camp de réfugiés et cas de déplacements intérieurs, et centres de traitement résidentiels.
- Des études urbaines, péri-urbaines et rurales ont aussi été incluses

Constats

- Analyse Thématique

- Cinq principaux types d'interventions ayant des effets positifs sur les enfants ainsi que les capacités de la communauté à protéger les enfants face aux violences
 - » Interventions Psychosocial
 - » Politique et campagne de protection d'enfants
 - » Programmes de formation vocationnels et en compétences essentielles
 - » Education de parent et gardiens
 - » Programmes d'espace sûr

- Méta-analyse

- Les évaluations de constats comparatives de programs psychosocial ont montrés des effets positive sur des enfants et jeunes ayant été victime ou exposer a des incidence traumatique de violence.
- Réduction du stress posttraumatique du au interventions psychosocial



Effets de violence et exploitation

- Personnelle
 - Physique
 - Cognitif
 - Social et émotionnelle
- Sociétal
 - Coûts économique
 - Déclin en performance académique dans les communautés
 - Mauvais emplois
 - Monter de pratiques à risques, crimes et violences, négligences et abus



Types de programmes sur la protection des enfants

- Interventions psychosociales
 - Exemples commun: thérapies cognitif comportementale axées sur le traumatisme.
 - Court terme, 5-15 session délivrer en format de groupes
 - Structurer progressivement
 - Stratégies d'adaptions au stress et relaxation/ techniques calmante
 - Expression créatives a travers la thérapie de jeu, jeu de rôles, utilisation des arts, sports
 - Les programmes étaiés variés en délivrance mais on néanmoins eu des résultats positives similaire
 - » Certains ont utiliser des experts en sante mental et travail social
 - » Certains ont utiliser une approche de « formation des formateurs » pour emmener les travailleurs en sante mental a délivrer des cursus structurer et enseigner des mécanisme d'adaptions de base



Types de programmes sur la protection des enfants

- Campagne de protection d'enfants
 - Implémenter sur plusieurs années.
 - Composent de recherche afin de comprendre les facteurs complexe sous-jacent
 - Collaborations avec membres clé des communautés/ promouvoir l'inclusion de la jeunesse
 - Prise de conscience, doubler d'une monter en références et rapports.
 - Renforcement des facilités et services en tant que parti d'une campagne (lien a travaux politique)
 - La sensibilisation du publique et le renforcement des systèmes apparaissent dans toutes les études
- Formation vocationnelle et en compétence de base
 - Supporter l'intégration d'adolescent et jeunes adultes a la main d'œuvre
 - Ont été délivrer en groupe et incluent des composants en leadership, prise de décisions éclairées, spirituels et psychologique
 - Les programmes ont lier l'alphabétisation, formation en compétence d'emploi et en entrepreneuriat avec le contenu psychosocial



Types des programmes sur la protection des enfants

- Education de parent et gardiens
 - Introduction au contenu en développement de l'enfant et en parentalité
 - Formation sur les valeurs et stratégies pour subvenir au besoin physique, émotionnelle, cognitif de l'enfant
 - Supporter les system de récompense afin de promouvoir le comportement positif et réduire la punition corporel.
- Programme d'espace sur
 - Abris immédiats pour victimes de violence, abus et négligence (parfois des enfants et parfois des enfants et leur familles)
 - Faciliter l'aces a d'autre services importants incluant la santé, la santé mental, service légaux et support pour travaille.
 - Espace sur pour enfants après-école.

Conclusion

- Des facteurs écologiques et des normes sociales informe l'implémentation de la programmation, la participation des communautés locales ainsi que les résultats.
- L'utilisation de volontaire locales et professionnelles non-clinique pour délivrer une large variété de services, incluant les programmes psychosociaux sont effectives.
 - Les ex-victimes de violences peuvent même être utiles quand ils sont proprement formé et supporté
- Les intervention qui ont équilibrer la réduction de comportement négatifs (stopper l'abus, la négligence, l'exploitation et la violence) et la promotion de résultats positifs (compétences de vie, stratégies d'adaptation, alphabétisation, compétences vocationnelles) ont été les plus effectifs et les mieux reçu par les communautés.
- Les interventions qui promouvaient la sante mental, ne serais-que pour une courte duré (15 semaines), montre des impacts claires sur les individus et communautés.
- Les interventions qui connecte des professionnelles formés non-cliniquement comme des conseillers non professionnels, travailleurs sociales, et professeur d'école montre des effets positives.
- Aucune recherche ne montre d'effets positive de l'évaluation de besoins sur les résultats en termes de protection d'enfants



Processus de sélection des sites



Plan de la présentation

- Méthodologie de sélection des départements
- Vulnérabilité: Définition
- Critères de vulnérabilité
- Méthodologie de sélection des critères
- Méthodologie des visites de terrain
- Départements sélectionnés et villes et communes choisies

Méthodologie de sélection des départements

- Comité consultatif (Sept 2016)
 - Grand' Anse
 - Ouest (Port-au-Prince métropole)
 - Artibonite
 - Zone frontalière
- Discussion avec les partenaires du projet (Sept – Oct. 2016)
- Zones rurales et urbaines

Vulnérabilité

Faibles capacités des habitants, à prévenir, à faire face, à résister et à recommencer après une catastrophe naturelle, ou anthropogénique. Plus les facteurs de risques sont nombreux et diversifiés : physiques, sociaux, environnementaux et politiques, plus les gens sont, ou deviennent, vulnérables. Dans une même région les facteurs de risques peuvent varier d'un individu à l'autre, cependant, les caractéristiques de la majorité définissent la vulnérabilité du groupe (Protection Cluster, 2014 ; CNSA et FEWSNET, 2009)



Critères de vulnérabilité

- Critères liés à l'identification
 - Possession de pièce d'identification
- Critères liés au logement, à l'eau et à l'assainissement
 - Matériel du toit, des murs, du sol du logement et nombre de pièces
 - Hygiène, source d'éclairage, moyen d'évacuation des déchets solides
 - Conditions et sources d'énergie pour la cuisson
 - Approvisionnement en eau et en eau potable
- Critères liés à la santé
 - Maladie chronique ou handicap
 - Accès aux services de santé
- Critères liés à la mortalité infantile
- Critères liés à la sécurité alimentaire
- Nombre de repas par jour et par personne du ménage
- Nombre de cas de malnutrition par ménage
- Critères liés à l'accès équitable à l'éducation
 - Nombre d'enfants non scolarisés
- Critères liés aux activités économiques et au statut social

Critères de vulnérabilité

- Personnes résidant ou déplacées dans une zone à risque (risques Géologiques, biologiques ou environnementaux)
- Personnes indigènes ou appartenant à des groupes ethniques vulnérables
- Personnes vivant dans des zones défavorisées et/ou géographiquement isolées
- Personnes vivant dans des zones de conflits
- Personnes sans papier d'identification ou ne pouvant pas les obtenir
- Personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté
- Personnes âgées ; personnes souffrant d'un handicap ou de maladies chroniques
- Enfants, femmes victimes d'abus ou d'exploitation
- Enfants non accompagnés ou séparés de ses 2 parents
- Population vulnérable (lesbiennes ou homosexuels)
- Personnes dont les conditions de travail constituent un risque pour sa vie/santé

Méthodologie de sélection des critères de la vulnérabilité

- Comparaison avec les critères retenus par le gouvernement haïtien et la protection civile
- Discussion avec les partenaires immédiats du projet
- Rétention de certains critères avec les partenaires immédiats



Critères de vulnérabilité retenus pour ce projet

Accès aux services de base et du taux élevé des abus a l'égard des enfants

- Accès limité à l'éducation, aux services de santé, judiciaires, financiers et administratifs publiques ou privés
- Violations flagrantes des droits humains et contre la protection des enfants

Sécurité alimentaire et économique

- Vulnérabilité de la production agricole liée avec l'environnement
- Accès limité aux activités économiques
- Perception de l'insécurité alimentaire
- Vulnérabilité économique générale de la zone

Critères de vulnérabilité retenus pour ce projet

Qualité du logement ou un abri dans une zone défavorisée ou géographiquement isolée

- Communautés inaccessibles aux services publics et aux assistances humanitaires
- Absence des espaces sécurisés pour les enfants
- Conditions sanitaires (accès à l'eau propre, élimination des déchets et des eaux usées)
- Nombre de personnes par ménage et taille du logement (Diaz, 2014)



Méthodologie des visites de terrain

Contacte avec les communautés

- Visites organisées en concert avec les partenaires immédiats et en fonction de ces visites et, des autres informations disponibles, les communautés alliant vulnérabilité et facilité d'accès ont été retenues
- Rencontre avec les leaders / acteurs communautaires (Brigade de Protection des Mineurs - Police Nationale d'Haïti (BPM-PNH), autorités juridiques, Représentants de l'IBESR, Mairies, activistes, notables, ONG, et quelques membres influents de la société civile) dans différentes localités, de chacun des départements choisis

Méthodologie des visites de terrain

Accès aux communautés

- Une équipe de discussion était composée des membres de la société civile, de certaines autorités locales (Maire, ASEC ou CASEC), ainsi que de femmes.
- L'analyse des structures sociales des quartiers, les pratiques alimentaires des populations, et les critères économiques/services sociaux de base caractérisant la vulnérabilité des familles
- Vérification des rapports verbaux sur le pourcentage des enfants violés, abandonnés, isolés, ou séparés de leurs parents dans les communautés en question

Départements sélectionnés et villes et communes choisies

Zone	Département	Villes et communautés
Zone frontalière	Nord-Est	Ouanaminthe (Cité Gaillard), Capotille Meillac (Ferrier)
	Sud-Est	Anse à Pitre
Communautés rurales et urbaines	Grand'Anse	Mette à coté
	Ouest	Canaan (Croix-des-Bouquets) 5 ^{ème} Ave. Bolos (Carrefour) Cité Soleil (Pont-Rouge)
	Artibonite	Marchand-Dessalines (Dessalines) Raboteau (Gonaïves) Petite Rivière (Dessalines)

Références

- Marsh D. R. (2004) The Power of Positive Deviance. British Medical Journal Vol. 329 1177-1179
<http://pubmedcentralcanada.ca/pmcc/articles/PMC527707/pdf/bmj32901177.pdf>
- WFP, CNSA (2016) Urban Food Security Assessment. Retrieved from: <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/wfp287802.pdf>
- OCHA (2014) Profil Humanitaire Départemental Haïti – Sud-Est. Retrieved from:
https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/Profil%20Sud-Est_32415.pdf
- OCHA (2013) Profil Humanitaire Départemental Haïti – Nord-Est. Retrieved from:
https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/Profil%20Departement%20Nord%20Est_Dec2013.pdf
- OCHA (2013) Profil Humanitaire Départemental Haïti – Centre. Retrieved from
https://minustah.unmissions.org/sites/default/files/old_dnn/pdfs/ocha/OCHA_ProfilDep_Centre.pdf
- OCHA (2015) Haiti: Urgent Request For Humanitarian Funding. Retrieved from:
https://www.unicef.org/lac/Haiti_Urgent_request_for_Hum_funding_FINAL140815.13h30.pdf
- OCHA (2012) Profil Humanitaire Départemental Haïti – Artibonite. Retrieved from:
https://minustah.unmissions.org/sites/default/files/old_dnn/pdfs/ocha/OCHA_ProfilDep_Artibonite.pdf



-
- Díaz B.Y., Narváez L., Charpentier C. (2014) Indice National De Vulnérabilité Et De Privation - Manuel De Collecte Et Notebook
 - Protection Cluster Philippines (2014) Page 1-6 Retrieved from: <https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/Vulnerability%20Criteria.pdf>
 - Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) Famine Early Warnings System Network (FEWSNET) (2009) HAITI : Cartographie De Vulnérabilité Multirisque Retrieved from: <http://www.cnsa509.org/Web/Etudes/Rapport%20Cartographie%20multirisque%20Aout%2009.pdf>
 - IBERS, USAID (2015) Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant, Haïti, 2015-2020. Retrieved from : http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00M2GJ.pdf
 - CDC, PEPFAR, IBESR (2012) Enquête Sur La Violence Contre Les Enfants En Haïti. Retrieved from: https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/violence-haiti-fr_for-viewing.pdf
 - UNICEF (2002) Nous les Enfants: Honorer les Promesses du Sommet Mondial pour les Enfants. UNICEF. ISBN: 9280637215, 9789280637212; 102 pages
 - Vulnérabilité Environnementale en Haïti. Glenn R. Smucker, Editeur & Chef d'Equipe
 - Mike Bannister, Heather D'Agnes, Yves Gossin, Marc Portnoff Joel Timyan, Scot Tobias, Joseph Ronald Toussaint 20 décembre, 2006 US Agency for International Development USAID. U.S. Forest Service
 - SERVICES DE SANTE DE QUALITE POUR HAÏTI (SSQH) EVALUATION REPORT August 2016 USAID Contract No. AID-OAA-C-14-00067.
 - Système des Nations unies - République d'Haïti (2003) Programme Intégré de Réponse
 - aux Besoins Urgents des Communautés et des Populations Vulnérables (PIR) retrieved from : <http://haiticci.undg.org/uploads/PIRfr.pdf>

APPENDIX F: TERMS OF REFERENCE

TERMES DE REFERENCE

Entre

les Organisations Membres

du

COMITE CONSULTATIF

de

L'ALLIANCE POUR LA PROTECTION DES ENFANTS

I. Finalité

Ces Termes de Référence (« TDR ») ont pour finalité l'établissement d'un Comité Consultatif (ci-après « le Comité ») pour le projet Alliance pour la protection des enfants (le « Projet ») financé par l'USAID, avec les organisations membres (les « Membres ») en Haïti, ayant pour mission la protection des enfants, pour l'atteinte des buts (les « Buts ») établis ci-dessous et spécifier les ententes et intentions relatives aux Buts communs. Les Membres entendent mettre à contribution leurs points forts, leur expérience, leurs technologies, et leurs ressources (humaines, monétaires et en nature) pour atteindre ces Buts.

Le Comité Consultatif du Projet Alliance pour la protection des enfants sera constitué d'organisations membres dont l'intérêt commun est recherches, le développement, le pilotage, le test et l'expansion d'interventions novatrices, pratiques et économiques pour une protection accrue des enfants en Haïti.

Les Buts communs des Membres sont :

- But #1 : Mobiliser les atouts, les compétences, les expériences, les ressources et les connaissances locales ainsi que les faits existants dans le pays pour informer et arriver à la réduction et à la prévention de la violence contre les enfants en Haïti.
- But #2 : Appuyer les objectifs stratégiques du Gouvernement haïtien, y compris la *Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant 2015 – 2020* via l'Institut de Bien-être Social et de Recherche (IBESR) sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), et d'autres ministères sectoriels, ainsi que l'application des politiques et lois y associées, dont la Loi sur l'Adoption, la Loi sur la Paternité Responsable et la Loi sur le Traite des Personnes.
- But #3 : Appuyer les intérêts stratégiques de l'USAID et de ses partenaires, dont des agences essentielles des Nations Unies, pour l'avancement de réformes relatives à la

gouvernance démocratique et l'état de droit, y compris, spécifiquement, l'amélioration de la protection des droits humains des populations vulnérables. Ces intérêts incluent l'appui au Plan d'Action du Gouvernement des Etats Unis d'Amérique pour les Enfants dans l'Adversité¹, et les objectifs de Mettre les Soins Familiaux en Tête de Liste ; Protéger les Enfants contre la Violence, l'Exploitation, les Abus et la Négligence ; Renforcer les Systèmes d'Aide à l'Enfance et de Protection des Enfants ; et Promouvoir des Politiques et Programmes Factuels. De plus, cela inclurait l'appui à la Convention des Nations Unies sur les Droits des Enfants, le Pacte International sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels, la Convention sur les Réfugiés, la Conventions sur les Droits des Personnes Handicapées, la Convention de la Haye sur l'Adoption Internationale, la Convention de l'OIT sur l'Age Minimum d'Admission à l'Emploi, et la Convention de l'OIT sur l'Elimination des Pires Formes de Travail des Enfants.

Les membres entendent appuyer des activités liées aux objectifs suivants du Projet :

- Objectif #1 : Générer des recherches pratiques sur les causes et les principaux défis, pour la prévention de la violence, de l'abus, de la négligence et de l'exploitation des enfants en Haïti, adhérant à un processus du Conseil Institutionnel de Révision (*Institutional Review Board – IRB*). Appuyer la conception rigoureuse de recherches incluant un système de révision de la littérature existante, des recherches anthropologiques et ethnographiques au niveau communautaire, la cartographie des adeptes de la radio-télédiffusion et des médias sociaux et de leurs gens d'influence, et l'évaluation rapide des activités existantes de protection des enfants, pour élaborer un corpus fondamental de données factuelles solides sur la violence contre les enfants en Haïti.
- Objectif #2 : Sur la base des recherches fondamentales, concevoir et mettre en œuvre des interventions novatrices pour augmenter le niveau de sensibilisation et la qualité des soins pour la protection des enfants. Appuyer la conception et le test d'interventions économiques, faisables et multipliables basées sur des faits pour les enfants les plus exposés au risque de violence ou d'exploitation.
- Objectif #3 : Appuyer la conception d'un cadre d'évaluation incluant des instruments et des processus d'évaluation éthiques utilisés pour vérifier les résultats et impacts des interventions, et pour mesurer et faire le monitoring de la performance dans le court, moyen et long terme.
- Objectif #4 : S'engager dans l'apprentissage et le développement des capacités en partageant les conclusions des recherches et de l'exécution avec tous les concernées, afin de contribuer aux politiques et programmations d'Haïti pour la réforme du système de protection des enfants. Dans toutes les phases du programme (conception des recherches, conception et application pilote des interventions, et évaluation), mobiliser et développer les capacités des atouts et ressources d'Haïti au sein du gouvernement local, du monde académique, des ONG et des communautés partenaires.

Les Membres conviennent d'adhérer aux principes communs suivants :

¹<https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1860/United%20States%20Action%20Plan%20on%20Children%20in%20Adversity.pdf>

- a) Partenariat en faveur des efforts nationaux de protection des enfants en Haïti ;
- b) Respect mutuel et reconnaissance de l'expertise de chaque organisation ;
- c) Rendement de comptes par tous les membres ;
- d) Plaidoyer pour le projet, spécialement dans les communautés et départements cibles ;
- e) Rôles et responsabilités clairs ;
- f) Développement mutuel des capacités et partage des connaissances ;
- g) Processus responsif axé sur les résultats ;
- h) Protection des enfants contre les préjudices ;
- i) Renforcement des enfants et des jeunes pour qu'ils prennent un rôle leader dans le processus de changement ;
- j) Protection des sujets humains dans le cadre des recherches et des interventions.

Les Membres adoptent ces TDR tout en désirant maintenir leurs propres missions et mandats séparés et uniques, et leurs propres obligations de rendement de comptes. Chaque Membre endosse la pleine et entière responsabilité de toute dépense par lui encourue découlant de ces TDR. Rien dans ces TDR ne sera interprété comme prévalant sur ou interférant de quelque manière que ce soit avec quelque contrat ou accord que ce soit passé par les Membres, que ce soit avant ou après la signature de ces TDR. Rien dans ces TDR ne sera interprété comme constituant une relation de travail exclusive. Les Membres reconnaissent spécifiquement que ces TDR ne constituent pas une obligation de contribution de fonds, ni un engagement juridiquement contraignant pour aucun Membre, ni ne crée aucun droit à aucun Membre tiers.

II. Rôles et Responsabilités du Conseil Consultatif

La finalité du Comité Consultatif est d'apporter les connaissances locales, des avis fondés sur l'expérience, et des opportunités d'apprentissage capables d'aider à développer les capacités de ceux qui exécutent le Projet pour assurer l'interprétation correcte des conclusions des recherches et leur mobilisation, ainsi que la qualité des interventions pilotes. La protection des enfants est d'une importance capitale. Le Comité Consultatif formulera des recommandations et appuiera la mission, les buts et les objectifs de l'USAID, d'AIR, de Lumos et de tous les partenaires d'exécution de ce Projet. Le Comité sera constitué de Membres Permanents et de Membres Participants.

Le Financier du Projet (l'USAID), l'Agence d'Exécution (AIR), le Gouvernement haïtien (IBESR, MAST), le Partenaire Ressource du Projet (Lumos) et d'autres Partenaires Ressources (UNICEF, UNHCR, et d'autres à identifier) seront les **Membres Permanents**. Les Membres Permanents feront partie du Comité Consultatif pendant toute la durée du Projet. Toutes les entités sous-bénéficiaires du Projet seront des **Membres Participants**. Les Membres Participants pourront servir un an ou plusieurs années, selon les activités du Projet. Pendant l'Année 1, les Membres Participants seront l'Université d'Etat d'Haïti, Zammi Lasanté, Combite pour La Paix et le Développement, et Restavek Freedom.

Les responsabilités des membres du Comité Consultatif sont :

- *Recommandations sur les activités spécifiques du Projet ;*
- *Développement des capacités et des connaissances de tous ceux qui exécutent le Projet, et des communautés dans lesquels l'intervention a lieu ;*
- *Participation à trois (3) réunions du Comité Consultatif par an, et formulation de recommandations et offre d'appui aux réflexions et à l'exécution des activités du Projet ;*
- *Facilitation d'une partie d'au moins une (1) réunion du Comité Consultatif par an, selon l'expertise dans le contenu relatif aux abus, à la violence, à la négligence, à l'exploitation, importante pour les communautés vulnérables dans lesquelles le Projet œuvre ;*
- *Co-animation d'au minimum un événement d'apprentissage (au niveau local, départemental, national) pendant la durée du Projet conformément aux exigences du Plan de Promotion et de Marketing du Projet ;*
- *Plaidoyer en faveur du Projet et facilitation de l'accès aux communautés, et mobilisation des leaders clés aux niveaux national, départemental et local ;*
- *Identification des meilleures pratiques et leçons apprises, avec partage de documents critiques et d'informations relatifs à la protection des enfants ;*
- *Partage d'informations sur des incidents de violence contre les enfants dans les départements et communautés cibles du Projet ;*
- *Présentation d'un résumé d'une page de toutes les contributions de l'Alliance chaque trimestre de chaque année, à inclure dans le rapport trimestriel de projet.*

III. Exécution

1. Structure de Gouvernance

Un Comité Consultatif sera l'application pratique de cette entente entre Membres. Le nombre de membres peut augmenter ou se réduire avec le Gouvernement haïtien, le monde académique, autres partenaires ressources et les ONG locales et internationales homologues, selon les besoins du programme. Les efforts de développement des capacités et pour l'apprentissage de tous les partenaires et des homologues du Gouvernement se poursuivront pour créer une diversité de perspectives, y compris ceux des ONG et des entités gouvernementales haïtiennes, du monde académique et des praticiens de la protection des enfants.

Au début, les Membres Permanents seront deux représentants de l'USAID en Haïti, deux représentants d'AIR, deux représentants de Lumos, deux représentants du Gouvernement haïtien, un représentant de l'UNICEF et un représentant de l'UNHCR désignés pour faire partie du Comité Consultatif.

Les Membres Participants seront un représentant de chaque organisation partenaire, et, potentiellement, un leader communautaire clé représentant chaque communauté cible dans laquelle les activités se réalisent. Eventuellement, et à un moment du Projet accepté d'un commun accord, la participation au Comité Consultatif d'un représentant des enfants ou des jeunes d'une communauté cible sera envisagée. Les membres représentants au sein du Comité

peuvent changer chaque année, selon les besoins. Les nouveaux membres devront être approuvés d'un commun accord par les Membres Permanents du Comité Consultatif, avec un vote par personne.

Tous les membres du Comité joueront un rôle et leur avis sont encouragés. AIR, comme l'Agence d'Exécution du Projet, prendra l'avis du Comité en considération pour le succès du Projet. Cependant, USAID et AIR prendront la décision finale selon les termes de contrat du Projet.

Le Comité Consultatif se réunira régulièrement à Port-au-Prince, Haïti, trois fois par an. AIR remplira les fonctions de secrétariat pour les invitations et l'établissement de l'agenda des réunions, et la rédaction des minutes de chaque réunion.

2. Communications

Les Membres du Comité Consultatif collaboreront au développement de matériels de sensibilisation, d'éducation et d'information relatifs aux programmes pour les publics externes. Tous les matériels seront marqués du logo du Projet Alliance. Quand pertinent, le marquage peut se faire conformément aux exigences juridiques, de politiques et de procédures respectives des Membres.

L'identité de l'USAID est la marque officielle pour l'USAID, constitué du logo de l'USAID avec le slogan « de la part du peuple américain », sauf changement par l'USAID pour inclusion d'un logo additionnel ou de remplacement, ou d'un sceau et d'un slogan représentant une initiative présidentielle ou une autre initiative inter-agence de haut niveau. L'identité de l'USAID (y compris toute identité d'initiative présidentielle ou autre) est sur le site web de l'USAID www.usaid.gov/branding. L'identité de l'USAID, d'une dimension et d'une prééminence équivalant à ou plus grandes que toute autre identité ou logo sera affichée comme étant importante pour les activités financées dans le cadre du projet.

Les membres du Comité Consultatif respecteront mutuellement leurs politiques respectives de confidentialité, en comprenant que chaque membre entend faire connaître l'Alliance et ses objectifs sans pour autant divulguer une quelconque information confidentielle ou prioritaire des autres membres. Le marquage par les Membres du Comité pour ce Projet se fera conformément aux directives de l'USAID pour le marquage et l'estampillage. Aucun communiqué de presse relatif au projet ne sera émis sans l'accord écrit préalable de l'USAID, d'AIR et de Lumos, dont le consentement ne sera pas déraisonnablement refusé ou retardé. Les membres conviennent également que les communiqués de presse émis par un quelconque des membres reconnaîtront la participation et les contributions des autres membres.

Toutes les communications et notifications dans le cadre de cet Accord ne seront valides que si transmises par courrier postal, facsimile, ou courrier électronique adressé aux Points de Contact dont les noms sont indiqués ci-dessous. Quand les communications et notifications sont transmises par courrier électronique, elles sont valides quand envoyées directement à l'adresse électronique du Point de Contact de l'un des membres depuis l'adresse électronique du Point de Contact de l'autre membre. Tous les membres peuvent changer leurs dépendance responsable, Point de Contact désigné, numéro de téléphone ou de fax, ou adresse électronique indiqués, par notification écrite aux autres membres.

Tous les avis à l'USAID seront transmis à son Point de Contact suivant :

Nom: Asta Maria Zinbo
Titre: Acting Chief, Office of Democracy and Governance (DG)
Adresse postale : Agence des EU pour le Développement International (USAID)
Tabarre 41, Blvd. du 15 Octobre, Port-au-Prince, Haïti
E-mail : azinbo@usaid.gov
Cellulaire : 509) 4898 0787
Téléphone: +(509) 2229-8572 or (202) 216-6260 ext. 8572

Nom: Georges Jasme Revolus
Titre: Senior Human Rights Advisor
Adresse postale : Agence des EU pour le Développement International (USAID)
Tabarre 41, Blvd. du 15 Octobre, Port-au-Prince, Haïti
E-mail : gjrevolus@usaid.gov
Cellulaire : 509) 4898 0787
Téléphone : +(509) 2229-8572 or (202) 216-6260 ext. 8572

Tous les avis à AIR seront transmis à ses Points de Contact suivants :

Nom : Amy West
Titre : AIR Project Director, Alliance pour la protection des enfants
Adresse postale : 1000 Thomas Jefferson Street, NW, Washington, DC 20007
Téléphone : + 1 (202) 403 5961
Adresse courriel : awest@air.org

Nom : Jerrold Keilson
Titre : Vice President, AIR International
Adresse postale : 1000 Thomas Jefferson Street, NW, Washington, DC 20007
Téléphone : + 1 (202) 403 -6091
Adresse courriel : jkeilson@air.org

Tous les avis à Lumos seront transmis à ses Points de Contact suivants :

Nom : Eugene Guillaume
Titre : Directeur de Programme, Lumos Haïti
Adresse postale : 8 Impasse La Joie, Rue Emeric, Morne Lazarre, Petion-ville, Port-au-Prince, Haïti
Cellulaire : +509 474 12909
Adresse courriel : Eugene.guillaume@weare lumos.org

Nom: Georgette Mulheir
Titre: Chief Executive Officer
Adresse postale: Gredley House, 1-11 Broadway, Stratford, London, E15 4BQ
Téléphone : +44 20 7253 6464
Adresse courriel : Georgette.Mulheir@wearelumos.org

Tous les avis au Gouvernement haïtien seront transmis à son Point de Contact suivant :

Tous les avis à l'UNICEF seront transmis à son Point de Contact suivant :

Nom : Inah Fatoumata KALOGA
Titre : Responsable Protection de l'Enfant - UNICEF Haïti
Adresse postale : 17 avenue Armand Holly – DEBUSSY, Port-au-Prince
Téléphone : + (509) 48 91 75 79
Adresse courriel : ikaloga@unicef.org

Tous les avis à l'UNHCR seront transmis à son Point de Contact suivant :

Nom : Roland-François Weil
Titre : Chef de Mission - UNHCR
Adresse postale : MINUSTEH, Port-au-Prince
Téléphone : + (509) 4712- 1444
Adresse courriel : weil@unhcr.org

Tous les avis à l'UEH seront transmis à son Point de Contact suivant :

Nom : Lucien Maurepas
Titre : Recherche Co-Lead
Adresse postale : 10, Rue Magloire Ambroise, Port-au-Prince
Téléphone : +509 3670-0606
Adresse courriel : maurepasluc2@gmail.com

Tous les avis à Zammi Lasanté seront transmis à son Point de Contact suivant :

Nom : Lambert Wesler
Titre : Deputy Executive Director
Adresse postale : 18, Route de Santo, Croix-des-Bouquets, Haïti
Téléphone : +509 2813-0016 / 2813- 0054
Adresse courriel : wlambert@pih.org

Tous les avis à CPD seront transmis à son Point de Contact suivant :

Nom : Fritznel Pierre
Titre : Executive Director
Adresse postale : 11, Rue Charlotin/Pont Rouge, Commune Cité Soleil, Haïti
Téléphone : +509 3890-8430 /2270-5419
Adresse courriel : konbit27@yahoo.fr

Tous les avis à Restavek Freedom/OPREH seront transmis à son Point de Contact suivant :

Nom: Joan Conn
Titre : Executive Director
Adresse postale : JBE Plaza, Blvd. du 15 Octobre, Belvil 7, Route de Tabarre, Port-au-Prince, Haïti
Téléphone : +509 4820-4805
Adresse courriel : joan@restavekfreedom.org

3. Termes et Conditions Généraux

L'accord de Coopération de l'USAID avec AIR établit le Projet, les buts et/ou les activités à réaliser, y compris tout accord proposé avec un sous-bénéficiaire. Les fonds de l'USAID seront gérés conformément aux termes et conditions établis en Annexe A (le Calendrier), en Annexe B (la Description du Programme) et en Annexe C (les Dispositions Standards).

Résolution de conflits : Les Membres communiqueront entre eux de bonne foi, en temps opportun et dans un but de coopération pour ne discuter de points dans le cadre de cet Accord. En cas de conflit, les Membres feront tous les efforts possibles pour régler à l'amiable les différends qui pourraient découler de ces TDR ou de leur interprétation, ou en connexion avec eux.

Produits des recherches et droits de propriété intellectuelle : Les droits de recherches et autres droits de propriété intellectuelle seront gérés conformément au Chapitre 318 des ADS – Droits de Propriété Intellectuelle ; et 200.315 et 200.316 des CFR 2. Un bénéficiaire peut faire valoir ses droits d'auteur pour toute œuvre réalisée dans le cadre d'une subvention pour assistance conformément au 200.325 de CFR 2. Le Gouvernement américain se réserve les droits de reproduction, publication, ou autre droit d'utilisation de l'œuvre sans redevances, non exclusifs et irrévocables à des fins fédérales, et d'autoriser d'autres à ce faire. Pour les bénéficiaires d'assistance, 200.315 de CFR 2 inclut les marques dans sa définition des biens incorporels. La réglementation stipule que le droit à la Propriété Intellectuelle (PI) est octroyé au bénéficiaire, et que le bénéficiaire doit utiliser cette propriété aux fins initialement autorisées. De plus, le bénéficiaire ne peut grever la PI (i.e., utiliser la PI d'une manière qui en entrave l'utilisation par l'USAID ou l'empêche totalement) sans l'approbation préalable de l'USAID.

IV. Date d'entrée en vigueur, Durée, Amendements et Fin

Ces TDR entrent en vigueur à la date de la dernière signature par tous les Membres et devraient le rester pendant trois (3) ans décomptés à partir de la date d'entrée en vigueur. Cependant, les Membres peuvent décider, par écrit, de prolonger cette période. De plus, ces TDR ne peuvent être modifiés ou amendés qu'avec l'accord écrit mutuel des Membres. Tout Membre peut se retirer de ces TDR à tout moment, mais doit s'arranger pour transmettre un préavis écrit d'au moins 45 jours aux autres Membres.

EN FOI DE QUOI, les Membres, chacun agissant via son représentant dûment autorisé, font signer ces TDR en leurs noms à cette date du _____ février 2017.

Organisation Membre : _____

Par: _____

(Signature)

Nom :

Titre :

Organisation Membre : _____

Par: _____

(Signature)

Nom :

Titre :

Organisation Membre : _____

Par : _____

(Signature)

Nom :

Titre :

Organisation Membre : _____

Par: _____

(Signature)

Nom :

Titre :

Organisation Membre : _____

Par : _____

(Signature)

Nom :

Titre :

Organisation Membre : _____

Par : _____
(Signature)
Nom :
Titre :

Organisation Membre : _____
Par : _____
(Signature)
Nom :
Titre :

Organisation Membre : _____
Par : _____
(Signature)
Nom :
Titre :

Organisation Membre : _____
Par : _____
(Signature)
Nom :
Titre :

Organisation Membre : _____
Par : _____
(Signature)
Nom :
Titre :

Organisation Membre : _____
Par : _____
(Signature)
Nom :
Titre :

Organisation Membre : _____
Par : _____
(Signature)
Nom :
Titre :

Organisation Membre : _____
Par : _____
(Signature)
Nom :
Titre :

Organisation Membre : _____

Par : _____

(Signature)

Nom :

Titre :

APPENDIX G: RQA AND CM DATA COLLECTION SCHEDULE

Alliance pour la Protection des Enfants Enquête sur les Modèles Culturels UEH-AIR

Weekly field research plan/ Plan des activités de terrain

Calendar/Calendrier Jnav. - Fev. 2017

Week of: <u> 9 </u> - <u> 13 </u> Janv. 2017		Dimanche	Monday 9	Tuesday 10	Wednesday 11	Thursday 12	Friday 14
Department	5ème ave Bolosse		9:00-11:00AM team meeting PM -Toute	2 interviews AM and Transcription	Transcription	Rencontre UEH - AIR 9:00-11:00	
	Canaan						Toute l'equipe (4 Intw.)
	Jalousie						
Week of: <u> 16 </u> - <u> 20 </u> Janv. 2017		Dimanche	Monday 16	Tuesday 17	Wednesday 18	Thursday 19	Friday 20
Department	Seme Ave Bolos		Adjustment au questionnaire si necessaire et transcription				Rencontre UEH - AIR 9:00-12:00
	Canaan						
	Jalousie			Toute l'équipe (4 intw.)	Transcription	Transcription	
Week of : <u> 23 </u> - <u> 27 </u> Janv. 2017		Dimanche 22	Monday 23	Tuesday 24	Wednesday 25	Thursday 26	Friday 27
Artibonite	St Marc	Départ pour Artibonite			Rencontre UEH - AIR St. Marc / ininterviews	Toute l'équipe (4 intw.)	Compléter les entretiens
	Marchand Dessalines			Toute l'équipe (4 intw.)			
	Raboteau Gonaïves		Toute l'équipe (4 intw.)				
Week of : 30 Janv. - 03 Fev. 2017 (post elections)		Dimanche	Monday 30	Tuesday 31	Wednesday 01	Thursday 02	Friday 03
	<i>Retour à p-au-p samedi 28 janvier</i>		Transcription	Transcription	Transcription	Transcription	Transcription
Week of: <u> 6 </u> - <u> 10 </u> Fev. 2017		Dimanche 05	Monday 06	Tuesday 07	Wednesday 08	Thursday 09	Friday 10
Nord-Est	Ouanaminthe	Depart pour Ouanaminthe	Toute l'équipe (4 intw.)	Entretiens (suite) UEH - AIR Ouanaminthe	UEH -AIR Ouanaminthe		Retour à PAP
	Ferrier				Toute l'équipe (4 Intw.)	Entretiens suite/ Retour	
et Sud-Est	Anse à Pitre						
Week of: <u> 13 </u> - <u> 17 </u> Fev. 2017		Dimanche 12	Monday 13	Tuesday 14	Wednesday 15	Thursday 16	Friday 17
Nord-Est	Ouanaminthe	Depart pour Anse à Pitres					
	Ferrier						
et Sud-Est	Anse à Pitre		Toute l'équipe (4 intw.)	Entretiens (suite) UEH - AIR Anse à Pitre	UEH -AIR Anse à Pitre	Compléter les entretiens	Compléter les entretiens si possible
Week of: <u> 20 </u> Fev. - 3 Mars 2017		Dimanche	Monday	Tuesday	Wednesday	Thursday	Friday
Port-Au-Prince	5ème Avenue Bolosse	Retour à PAP dimanche 19 fev.	(Reprises 3 intw.) lundi 20 fev.	Toute l'équipe - Transcri	Toute l'équipe - Transcription	Toute l'équipe - Transcrip	Rencontre UEH - AIR 9:00-12:00
			Transcription	Toute l'équipe - Transcri	Toute l'équipe - Transcription	Toute l'équipe - Transcrip	

RQA Alliance Pour la Protection des Enfants

MAPPING EXERCISE	PARTICIPANTS	DATE	KH-1 NGO	NAMES	DATE	TIME	LOCATION	CODE	COMMENTS	KH-2 LEADERS NAMES	DATE	TIME	LOCATION	COMMENTS										
OUEST	1	1	1	CAD Centre d'appui pour le Développement Marline Mondesir Tel: 3747-4993 Referred by Mr. Eurol Abdou de Aba sisters Restavek Centre Sport L'Espoir Canaan Ang Mr. Bonny Georges Directeur Rte Nle #1 et Rte 9 10:00 AM	27-Jan-17	17	Cité Soleil	2:00			1	24-01-17	10:00	canaan-Croix des Bouquets	was interviewed as NGO									
				Enfant en production pour le Développement de la société Haïtienne- Pierre Charles Jean Ritchel- Directeur Exécutif Inst: 37882032 Simon Pèle												17-Jan-17	2:00							
				Centre Sport L'Espoir Canaan Ang Mr. Bonny Georges Directeur Rte Nle #1 et Rte 9 10:00 AM												18-Jan-17	10:00							
				FEDDEEN Mme Jeania Dupoux President de la Fondation Emaus/ Carrefour Tel: 3684-7685												19-Jan-17	2:00							
				Fondation Maurice Sixto Mme Gertrude Sejour Directrice Pétion Ville Ang Rue Gabart et Rebecca Zeme maison rue Gabart												19-Jan-17	10:00							
				IBESR												27-Jan-17	4	ACHIA - Organisation Ann Change Lakay Radio Claudy, Leader Influente Tel 3672-6608 Martissant	23-Jan-17					
				BPM Insp. Godson Joseph Tel: 4704-1623												27-Jan-17	5	Viva Rio. Resp. Mme Mariam Jaznady. Tel.3170-6464 Local: Plaza Tropical, Derriere Kinam	25-Jan-17	11:00				
				Payen Jocelyn envoie un Représentant de : Organisation pour le Développement de Jalouzi et ses Environs Tel: 3779-3523												27-Jan-17	6	Medecin Sans Frontiere-Martissant. Resp. Jean Marc Perrin Tel: 3170-3988 ou 36726608 Martissant	25-Jan-17					
				Gertrude Sejour Fondation Marice sixto PV Mr. Preval Ghumps [(3731-3825) ghumpspreval@yahoo.fr] Représentant de Mme. Dor Gracide, Direct.Adj de la Mairie Annexe de Croix-des-Bouquets à Corail, et Membre d'Organisation. Tel.3779-7660 Canaan- Zone Corail												27-Jan-17	7	ANSI, 17 Rue Jacob, Route Frere. Nadege Jean Tel. 2943-2076 Heure: 10h AM. Naura Jean Francois Chapitre Haïtien de l'Association des Femmes Juges 31 rue Babiote (AIR) 2:00 pm Coordonnatrice Mouvman ORICOS, Resp. Elvige Lerebours Tel. 4754-1294 Bloc Canaan 4	24-Jan-17	2:00				
				IBESR												27-Jan-17	4	ACHIA - Organisation Ann Change Lakay Radio Claudy, Leader Influente Tel 3672-6608 Martissant	23-Jan-17					

TOTAL	1									4				
-------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--

MAPPING EXERCISE	PARTICIPANTS	DATE	KH-1 NGO	NAMES	DATE	TIME	LOCATION	CODE	COMMENTS	KH-2 LEADERS NAMES	DATE	TIME	LOCATION	COMMENTS									
ARTIBONITE	1	1	1	Pierre Alex Macajou Coordinateur de PDD 3794-8449 (Verrettes)	23-Jan-17	1	St. Marc	1:30			1	24	10:00										
				Mission Maconique des Freres Jean-Baptiste. Resp. Jean Junior Emmanuel Tel.4684-2449 [Fleurette Manasse renouitree]											23-Jan-17	1:30							
				David Lafalaise Coordinateur de CIAM 2 Tel: 4684-2449 (St Marc)											23-Jan-17	2	Organisation Pour le Développement de la Rue Arnoux Jeune (OCDAS)	23-Jan-17	3:00				
				OCDC Antenor Moise (St Marc)											23-Jan-17	3	Organisation Maison des Enfants. Resp. Jose Louis Jeune Tel.3649-2939. l'Organisation Dessalines, une Nouvelle Jeunesse. Eddy Exantus - Coordonnateur; Tel 3758-9292	24-Jan-17	1:30				
				IBESR Elou Jean (Gonaïves)											23-Jan-17	4	Pasteur Aristid Anes Fondation Oeuvre de Dieu pour Aider les Enfants Desherites (Tel 3725-0115 / 3298-4813	26-Jan-17	2:00				
				FODAEED Nativita Joseph secretaire for Pasteur Aristid Anes Fondation Oeuvre de Dieu pour Aider les Enfants Desherites (Tel 3725-0115 / 3298-4813											23-Jan-17	5	Joseph Veckny Tel.3698-4272	25-Jan-17	11:00				
				Community Leader Chanzy Maai Zone 6 Parc Levell' Tel: 3741-6252 (St. Marc)											23-Jan-17	6	Richardson Charles Tel: 3896-0504	25-Jan-17	1:30				
				Community Leader Dutreuil Innocent Zone ST Marc Tel: 4766-3137											23-Jan-17	7	Groupement des ... Evens Merilus Tel: 4219-27774	25-Jan-17	3:00				
																8	MINISTRY Ludson Jan Louis Tel: 37010265	26-Jan-17	9:30				
																9	Hands Together coordinateur Rony Charles Tel: 3114-7192	26-Jan-17	11:00				
																10	Pasteur Aristid Anes Fondation Oeuvre de Dieu pour Aider les Enfants Desherites (FODAEED) Tel 3725-0115	26-Jan-17	2:00				

TOTAL	1	7								11				
-------	---	---	--	--	--	--	--	--	--	----	--	--	--	--

MAPPING EXERCISE	PARTICIPANTS	DATE	KH-1 NGO	NAMES	DATE	TIME	LOCATION	CODE	COMMENTS	KH-2 LEADERS NAMES	DATE	TIME	LOCATION	COMMENTS						
NORD-EST	1	1	1	Mr. Alexis Alphonse Réseau frontaler Jeanot Succes (RFJS) et representant IQM in OuaniminTel: 3252-6359 1 KH with notable:	25-Jan-17	1	Ferrier	9:30			1	24-01-17	11:00							
				Mr. Alexis Alphonse Réseau frontaler Jeanot Succes (RFJS) Tel: 3252-6359											24-Jan-17	9:30				
				Mr. Colby Jackson DIM (contacter Mr Paulin 4893-7035 email: pccernann@iom.int) 2											24-Jan-17	1:30				
				Mr. Michel Akimé Directeur adjoint Solidarité Frontalière. Tel: 3715- 6431 email: akimemichel@hotmail.com											24-Jan-17	3:30				
				Klub Fomasyon Rekreyativ Timoun Bas-Marrbahaute (KFRTPN). Responsable Keitha Edoard. Tel:4192-3744											25-Jan-17	1:30				
				Rassemblement des Femmes de Merandes (RFM). Resp. Elyse Lukanor. Tel.4235-0737											25-Jan-17	3:30				
				Mouvement Planteur Penigot, Resp. Francois Wilfrid Tel. 3261-8623											26-Jan-17	9:30				
				Emmanuel Jose ASEC et Coord. de l'Organisation Rassemblement des paysans de Philibert Tel. 3860-1034. Joazelle Sonia , Organisation Paysanne pour le Développement de Meillac. Tel.4320-2938											26-Jan-17	3:30				

TOTAL	1	6								8				
-------	---	---	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--

MAPPING EXERCISE	PARTICIPANTS	DATE	KH-1 NGO	NAMES	DATE	TIME	LOCATION	CODE	COMMENTS	KH-2 LEADERS NAMES	DATE	TIME	LOCATION	COMMENTS	
Anse à Pitres	1	1	1	Organisation des Femmes de Botha (OFDB) zone Nan Bannan close to Anse à Pitres. Macelene Humane ou Frito Decimaitre Tel: 3847-5496	31-Jan-17	1	Anse à Pitres				1	1-Feb-17	Anse à Pitres		
				Mapping Exercice Notable Pasteur Francois Patrick Tel: 3805-9286											Pasteur Francois Patrick Tel: 3805-9286
				Mr. Akincor Ansel Camp-Tete a l'eau 'a Boucan Guillaume, 15-20 minutes on motorcycle from Anse 'a Pitre Tel: 3411-9833											IBESR, Resp. Edna Sanon Tel.4830-2840
				Mr. Jean Eart ONG Service Jesuite pour les Migrants tel: 3153-0974											BPM, Resp. Insp. Abner Guerrier Tel.3764-9612
				Mr. Jean Eart ONG Service Jesuite pour les Migrants tel: 3153-0974 (ok for 1 or 2 interviews)											
Macelene Humane ou Frito Decimaitre Organisation des Femmes de Botha (OFDB) zone Nan Bannan close to Anse à Pitres. Tel: 3847-5496 à 4 confirm:															
IBESR, Resp. Edna Sanon															

TOTAL	1	5								5				
-------	---	---	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--